

Stress, anxiété et dépression

Un lot lourd à porter



Hausse préoccupante du niveau des mers
Ce à quoi pourraient ressembler les villes
marocaines avec +2,5 °C de réchauffement



Page 2

La CMIDH presse le chef du gouvernement
d'accorder une place importante
aux questions des droits humains
dans les politiques publiques



Page 4

Baisse du rythme
d'accroissement des crédits
aux entreprises privées



Page 14

Ligue des champions
C'est parti pour
le Wydad et le Raja

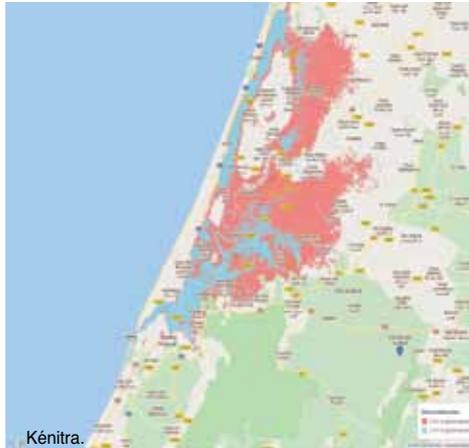


Coupe de la Confédération
Adversaires de standings
différents pour la RSB et l'ASFAR

Page 31

Hausse préoccupante du niveau des mers

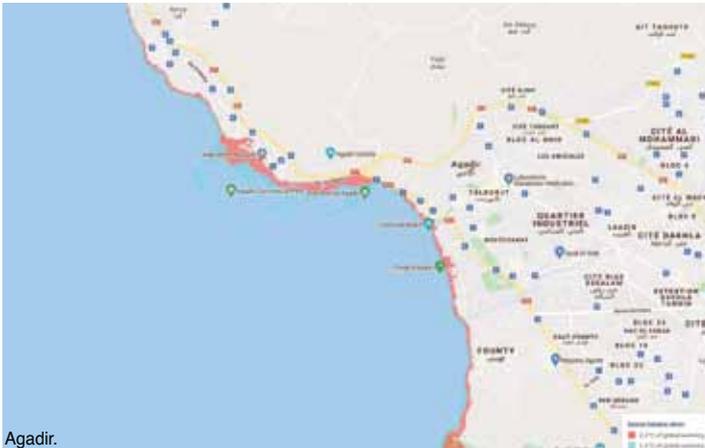
Ce à quoi pourraient ressembler les villes marocaines avec +2,5 °C de réchauffement



Kénitra.



Tanger Med.



Agadir.



Essaouira.

Il y a une part d'injustice avec les effets du réchauffement climatique. Qu'ils soient pollueurs, un peu, beaucoup ou pas du tout, les citoyens du monde entier seront impactés par les conséquences de la hausse des températures. Aucun pays ne sera épargné. Comparé aux États-Unis, à la Chine et la Russie, les trois nations qui ont émis le plus de gaz à effet de serre de 1850 à nos jours (selon "Carbon Brief"), le Maroc est un très bon élève, quand bien même il serait considéré comme l'un des pays les plus pollueurs d'Afrique. Pourtant, il ne sera pas épargné par les affres des gaz à effet de serre. Comme en témoignent les prévisions en rapport avec la montée des eaux.

Si l'on en croit le cri d'alarme d'une équipe de chercheurs du "Climate Central", une organisation indépendante de journalistes et scientifiques, qui ont publié une étude sur les risques encourus par les villes au cours des 200 à 2000 prochaines années, plusieurs citées côtières marocaines seront en partie rayées de la carte avec +1,5 °C ou +4 °C de réchauffement. Agadir, Tanger, Kénitra, Casablanca, Essaouira, El Jadida, entre autres, n'échapperont pas à ce scénario catastrophe (voir photos). La corniche d'Agadir, prisée par les touristes et les estivants, ne sera plus qu'un vieux souvenir si l'humanité ne réussit pas à limiter le réchauffement à 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle. Idem pour Tanger Med, l'un

des complexes industrialo-portuaires marocains les plus importants économiquement parlant. Le port de Casablanca et l'ensemble des quartiers vue sur mer ne résisteront pas non plus à la montée du niveau des eaux, tout comme la cité portugaise d'El Jadida, mais encore l'ancienne médina d'Essaouira, une perle architecturale et historique sans pareille.

Dans la région de Kénitra, l'avancée probable des eaux dans les terres risque de faire des dégâts plus que tout ailleurs au Maroc. Bref, les images sont sans appel. Elles corroborent les résultats du rapport du GIEC récemment publiés. Elles évoquent des catastrophes dont des vagues-submersion plus fréquentes, conditionnées par la hausse du niveau des mers qui entraînera des migrations importantes. Et cela, même en limitant la hausse des températures à plus de 2 degrés. Pour enfoncer le clou, il y a quelques années, un simulateur que l'on doit à la fois à "Climate Central" et "National Geographic" a estimé que la fonte des glaces à cause d'une hausse de température de 4 degrés, pourrait augmenter le niveau des eaux de l'Atlantique à un point où Dakhla, Tarfaya, Martil, Fnideq, Mdiq seraient englouties dans un remake de l'Atlantide.

En tout cas, les simulations créées et récemment mises en ligne par "Climate Central" font froid dans le dos. La montée des eaux dans différentes villes à travers le monde, donne lieu à

des images incroyables, à consulter sur le site «Illustrons notre futur». Mais si ces images prévisionnelles sont fascinantes, elles alertent aussi sur les dangers encourus par l'humanité, d'autant que 15% de la population mondiale vit sous le niveau de la mer. En effet, si nous continuons à émettre des gaz à effet de serre au rythme actuel, la montée des eaux pourrait menacer jusqu'à un milliard de personnes dans les prochains siècles.

Et pour cause, d'ici à 2100, le niveau de la mer pourrait gagner jusqu'à 8,9 mètres dans un scénario à +4 °C. «La concentration actuelle de CO2 est de 50 % supérieure à celle de 1800 et la température moyenne à la surface de la Terre a augmenté de 1,1 °C. C'est suffisant pour faire monter le niveau des mers de près de deux mètres, que cela prenne deux ou dix siècles», a averti Benjamin Strauss, l'auteur principal d'un article publié dans la revue Environmental Research Letters, évoquant les modélisations desdits chercheurs.

Les pays asiatiques seront particulièrement touchés. «En tête de liste, on retrouve la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Vietnam et le Bangladesh, alors que plusieurs petites nations sont carrément menacées de disparition», avertissent les chercheurs du "Climate Central". Au vrai, le scénario catastrophe a d'ores et déjà commencé. L'année dernière, deux îles de Sumatra ont été englouties par les eaux et quatre autres sont menacées à court terme.

Au lieu d'œuvrer pour limiter la hausse des températures et le réchauffement climatique, plusieurs pays ont mis en place des solutions telles que les digues ou l'élévation des terrains. «Même de monumentales mesures d'adaptation ne permettront pas d'éli-

miner tous les risques», avertissent les chercheurs qui mettent en garde contre ces solutions de fortune et notamment les ruptures de digues qui sont loin d'être une assurance tout risque.

Chady Chaabi

Le jet-stream, l'autre victime du réchauffement climatique

S'il n'a commencé à révéler que récemment ses secrets, le jet-stream, ce courant de vents qui influe sur la météo, est plus que jamais en danger. Courant d'air puissant qui circule en altitude à 10 ou 15 kilomètres au-dessus du sol sur plusieurs milliers de kilomètres de long et quelques centaines de kilomètres de large, le jet-stream est également à la merci des effets du réchauffement climatique.

À l'Université de l'Arizona (États-Unis), des chercheurs ont découvert que le courant-jet de l'Atlantique nord, dit aussi "jet-stream polaire", influence particulièrement la météo de l'est de l'Amérique du nord et celle de l'ouest de l'Europe. Ces régions pourraient en faire les frais. Comment ? Dans un scénario dans lequel nos émissions de gaz à effet de serre se poursuivent comme si de rien n'était, les modèles établis par les scientifiques prévoient une migration vers le nord du jet-stream polaire dès les années 2060. Une migration en dehors de sa plage de variabilité naturelle.

Résultat, ce courant réputé responsable de 10 à 50% des variations de précipitations et de températures sur les régions de l'est de l'Amérique du nord et celle de l'ouest de l'Europe plongera ces dernières dans une ère d'un autre temps. «Nous savons que des variations du jet-stream polaire peuvent avoir de graves conséquences sur nos sociétés. En se décalant vers le nord, le courant-jet emporte l'humidité avec lui et accentue les sécheresses», a indiqué Matthew Osman, auteur principal de l'étude dans un communiqué de l'Université de l'Arizona. Et de conclure : «La grande différence avec ce qui a pu se produire par le passé, c'est qu'avec le réchauffement climatique anthropique, le phénomène pourrait devenir permanent. Mais si nos travaux sonnent comme un avertissement de plus, nous voulons souligner que nous avons encore la possibilité de contrôler les choses».

Stress, anxiété et dépression

Un lot lourd à porter

“

Les étudiants particulièrement impactés par la pandémie



Les maladies infectieuses, comme l'actuelle pandémie du Covid-19, ont souvent un impact énorme sur le bien-être psychologique. En effet, la peur de la maladie, l'isolement, ou encore les inquiétudes existentielles ont eu de nombreuses conséquences sur la santé mentale des Marocains.

Le Royaume, comme beaucoup d'autres pays, a dû introduire des mesures drastiques, telles que le confinement, la distanciation sociale ou la restriction massive de la vie quotidienne, afin d'éviter l'effondrement du système de santé.

Mais si lesdites mesures ont contribué à stopper la propagation rapide du virus, elles ont néanmoins eu un impact psychologique considérable sur les étudiants, entraînant une augmentation importante des niveaux de dépression, de stress, d'anxiété et de peur chez cette catégorie.

C'est en tout cas ce qui ressort d'une récente étude réalisée par quatre chercheurs marocains des universités Moulay Ismail, Ibn Toufail et Abdelmalek Essaadi autour de l'impact psychologique de la pandémie du Covid-19 sur les étudiants universitaires marocains pendant les trois premiers mois du confinement (avril, mai et juin 2020).

Les auteurs de l'étude qui ont plaidé pour un suivi de la santé mentale de cette catégorie, afin d'atténuer les effets des événements traumatisants liés à la pandémie se sont basés sur les réponses de 560 étudiants, jugées comme complètes parmi les 585 réponses reçues.

«Les résultats montrent que les étudiants ont connu des niveaux modérés à élevés de dépression et d'anxiété et des niveaux sévères de stress pendant la période de confinement», lit-on dans ladite étude. «Les résultats ont également révélé qu'avoir un parent ou une connaissance infecté ou décédé suite à une infection au Covid est un facteur es-

sentiel de l'augmentation des niveaux de dépression, d'anxiété et de stress», ajoutent les quatre universitaires marocains. «Étant donné que les étudiants universitaires sont confrontés à des niveaux élevés de détresse psychologique, en particulier dans ces circonstances, il est de la plus haute importance de créer des services de suivi et de surveillance au sein des universités afin de réduire l'impact sévère que ces événements traumatisants peuvent avoir sur les étudiants», précisent-ils.

«Les étudiants universitaires marocains ont souffert de dépression, d'anxiété et de stress à différents niveaux. Plus de la moitié des personnes interrogées ont connu des niveaux de dépression légers à sévères (58%), tandis que 18% ont subi des niveaux raisonnables et 10% des degrés extrêmement graves», précise l'étude. Et d'ajouter : «60 % de la population étudiée présentait des niveaux d'anxiété légers à modérés, 19% normaux alors que seulement 6% étaient profondément anxieux».

Toujours selon ladite étude, «les étudiants universitaires marocains ont connu des niveaux de stress plus élevés pendant la période de confinement, car plus d'un tiers des répondants (32%) avaient des niveaux de stress extrêmement sévères, contre seulement 8% avec des niveaux de stress normaux et 14% avec des degrés légers».

En plus de la diminution brusque et considérable des interactions sociales, une mauvaise qualité de sommeil a également été associée à des niveaux élevés de détresse psychologique chez les étudiants universitaires, selon l'étude. «Ce résultat est parfaitement cohérent avec ce qui a été observé dans plusieurs autres études espagnoles, italiennes et chinoises qui ont démontré qu'il existe bien un impact direct des habitudes de sommeil et d'alimentation sur la santé

mentale des élèves», précisent les chercheurs marocains. «En outre, le temps passé devant les écrans pour être au fait des derniers développements de la pandémie est un autre facteur de risque qui augmente les niveaux de dépression, d'anxiété et de stress chez les étudiants», indiquent-ils. Et de préciser : «Ce résultat correspond également à ceux obtenus dans de nombreuses autres études internationales affirmant qu'une exposition excessive aux médias pour obtenir des informations sur le Covid-19 a un impact négatif sur la santé mentale».

Force est de constater que les étudiants universitaires marocains éprouvent des troubles psychologiques notables à des degrés divers en fonction de différents facteurs interconnectés. Pour pouvoir faire face à cette situation de plus en plus préoccupante, les quatre chercheurs marocains ont souligné l'importance de s'intéresser à la santé mentale des étudiants en temps de crise. Ils ont notamment appelé à davantage de recherches scientifiques pour pouvoir comprendre et expliquer les problèmes potentiels affectant la santé mentale de cette frange particulière de la population. «Comprendre les impacts psychologiques du Covid-19 sur la santé mentale des étudiants au Maroc doit être d'une haute importance pour les administrateurs universitaires et les décideurs politiques pour aider les étudiants à risque et suggérer des stratégies d'adaptation», ont-ils conclu.

Rappelons enfin que les étudiants concernés par cette étude se répartissent sur cinq universités marocaines : Abdelmalek Essaadi (21,60%), Sidi Mohamed ben Abdellah (13,21%), Moulay Ismail (22,32%), Sultane Moulay Slimane (24,64%) et Al Cadi Ayyad (18,21%). 39,64% d'entre eux étaient âgés de 20-22 ans, 37,5% entre 17 et 19 ans et 22,85% avaient

plus de 22 ans. Les étudiants représentaient 51,60% de l'échantillon contre 48,39% d'étudiants. De plus, 18,39% avaient un parent ou une

connaissance infectés par le Covid-19 et 7,5% un parent ou une connaissance décédés du virus.

Mehdi Ouassat

Latifa Akharbach : La pandémie de Covid-19 a rappelé la grande utilité sociale des médias

«La pandémie de Covid-19 a rappelé la grande utilité sociale des médias», a déclaré Mme Latifa Akharbach lors de sa participation mardi 12 octobre courant à la 21^{ème} Assemblée plénière du Réseau des instances de régulation méditerranéennes (RIRM), organisée en présentiel et en distanciel, par l'Agence pour les médias électroniques de la Croatie en sa qualité de présidente en exercice. Présentant certains effets de la crise pandémique sur les pratiques journalistiques et l'offre de contenu des opérateurs de radio et de télévision, la présidente de la HACA a souligné que «les médias audiovisuels, notamment ceux régulés, se sont impliqués dans leur mission avec une vigilance renouvelée en matière de fiabilité et de proximité de l'information. Ils ont, par ailleurs, fait preuve d'une certaine créativité née de la contrainte et d'une agilité numérique sans précédent».



Lors de son intervention dans le panel consacré à l'impact de la crise de Covid-19 sur les médias, Mme Akharbach a également relevé que cette crise mondiale avait mis en relief la grande prévalence des fake news, des infos et des théories complotistes dans les contenus du web : «Les pratiques médiatiques développées par le public pendant la crise de Covid-19 ont attiré l'attention générale sur la question de défiance envers les nouveaux médias et sur l'apport alternatif des médias classiques en matière de vérification et de fiabilité de l'information».

Les enseignements de la crise ayant été nombreux notamment en ce qui concerne l'impératif d'adaptation de l'offre des médias aux nouvelles habitudes de consommation des contenus induites par le contexte pandémique, Mme Akharbach a estimé que «le développement et la résilience des radios et télévisions classiques ne peuvent se faire qu'au prix d'un double effort : l'accélération de leur transition numérique et le renforcement et le renouvellement de leur relation avec leur public notamment les jeunes».

Les travaux de l'Assemblée plénière du RIRM ont également offert l'occasion d'approfondir la réflexion des instances membres sur la question du traitement médiatique de la migration et du racisme. L'expérience de la HACA en matière de veille, de sensibilisation et de promotion à un traitement médiatique de la question migratoire fondé sur les valeurs démocratiques et les principes des droits humains a été présentée par Mme Latifa Tayah, directrice du Département études et développement au sein de l'instance marocaine.

Ont pris part à cette réunion, aux côtés des instances-membres du RIRM, des représentants de la Commission européenne, du Groupe des régulateurs européens des médias audiovisuels (ERGA) et de l'Union européenne de radio-télévision (UER).

Il est à rappeler que la HACA est depuis 2005 membre actif de ce réseau méditerranéen des instances de régulation dont elle assure le Secrétariat exécutif en collaboration avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel français.

La CMIDH presse le chef du gouvernement pour accorder une place importante aux questions des droits humains dans les politiques publiques



Les organisations des droits de l'Homme au Maroc montent au créneau et font pression sur le nouveau gouvernement pour qu'il consolide l'Etat de droit, promeuve et protège les droits fondamentaux et accorde une place importante aux questions des droits humains dans les politiques publiques.

Dans un memorandum adressé au nouveau chef du gouvernement Aziz Akhouch, la Coalition marocaine des instances des droits humains (CMIDH) met en avant ses revendications principales et attend que le gouvernement y réponde et leur accorde la priorité dans la gestion des affaires publiques, tout en

soulignant que la plupart de ces revendications « ne nécessitent que la volonté politique, l'audace et la bonne application des pouvoirs que la Constitution lui confère ».

« Nous, au sein de la Coalition, pensons que vous et tout responsable des diverses institutions de l'Etat n'avez d'autre choix que de vous attacher vraiment au principe de l'Etat de droit et de le défendre en tant qu'obligation politique et constitutionnelle qui n'est ni négociable ni sujet de marchandage », a souligné la Coalition dans son memorandum.

Dans ce sens, la CMIDH appelle le gouvernement à « annuler ou réviser ou amender toutes les lois qui sont en contradiction avec la

Constitution et son esprit ainsi qu'avec les conventions internationales, à harmoniser les lois avec les dispositions de la Constitution et à mettre fin à l'impunité, à l'attribution et à l'attentisme en œuvrant à l'adoption des projets de loi gelés ». Il s'agit en l'occurrence, selon le memorandum, des projets de loi concernant le Code pénal, la loi organique relative à l'exception d'inconstitutionnalité, et la loi organique relative à la mise en œuvre du caractère officiel de la langue amazighe.

Autre revendication principale soulevée par la CMIDH est de traquer devant la justice toutes les personnes impliquées dans des affaires de malversation, de corruption et de dilapidation des deniers publics, tout en appelant également au respect des décisions rendues par la justice.

Une autre revendication urgente de la CMIDH est « le traitement immédiat, rapide et définitif du dossier des droits de l'Homme et des libertés fondamentales ». En ce sens, la CMIDH plaide dans son memorandum pour « la libération de tous les détenus politiques, journalistes, défenseurs des droits humains, blogueurs, militants du hirak du Rif et autres ».

En outre, le gouvernement

d'Aziz Akhouch est appelé à mettre en œuvre les recommandations de la Commission Equité et Réconciliation « que les gouvernements précédents n'ont pas mis en œuvre, au premier rang duquel figurent la reconnaissance des droits humains des femmes sur les plans politique, social et économique, et le dévoilement de la vérité sur l'assassinat de Mehdi Ben Barka et sur le sort des disparus comme Houcine El Manouzi, Abdelhaq Rouissi, Omar El Ouassouli, Ouazzane Belkacem, Salem Abdellatif, Mouhamed Islami et d'autres ».

Par ailleurs, le memorandum met en avant « des obligations » du gouvernement envers les ONG, dont en premier lieu « l'activation des dispositions de la Constitution, notamment celles énoncées dans le titre II relatif aux libertés et droits fondamentaux », tout en appelant à leur offrir tous les moyens pour qu'elles puissent accomplir leurs rôles constitutionnels et mettre en place un nouveau cadre juridique modifiant « toutes les procédures qui entravent la reconnaissance des missions et des rôles de la société civile et la liberté de constituer des associations ».

T.M

Le Prix "Eni Award 2020" attribué à la chercheuse marocaine Djalila Ben Bouchta

La jeune chercheuse marocaine Djalila Ben Bouchta a remporté, jeudi à Rome, le prix « ENI Award 2020 », qui vise à promouvoir la recherche et l'innovation technologique dans le domaine de l'énergie. Mme Ben Bouchta a reçu le prix de la section "Jeunes talents d'Afrique" lors d'une cérémonie présidée par le Président de la République italienne Sergio Mattarella. La jeune marocaine s'est distinguée grâce à sa recherche intitulée "Le développement d'une approche multidisciplinaire de la fourniture de services énergétiques".

La cérémonie de remise de ce prix s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Maroc à Rome Youssef Balla. D'autres distinctions ont été décernées à de jeunes chercheurs notamment le prix "Transition énergétique" remis à David Allen de l'Université du Texas, le prix "Frontière de l'Energie" décroché par le professeur indien Chintamani Nages Ramachandra Rao et le prix de la recherche sur la protection de l'air, de l'eau et des sols qui est revenu aux deux scientifiques allemands Jürgen Caro et Jörg Kärger.

Egalement connu sous le nom de "Nobel de l'énergie", le ENI Award est devenu un prix internationalement reconnu pour la recherche dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement.

Il a été initié par la société pétrolière et gazière italienne ENI en 1987. Le jury de cette distinction est composé de scientifiques appartenant aux instituts de recherche les plus avancés dans le monde et a vu la participation de six lauréats du prix Nobel.

Le Conseil exécutif de l'UA poursuit les travaux de sa 39^{ème} session ordinaire avec la participation du Maroc

Les travaux de la 39^{ème} session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine se sont poursuivis vendredi au siège de l'organisation panafricaine, avec la participation du Maroc.

Les représentants des 54 pays membres de l'Union se penchent, deux jours durant sur le rapport de la 42^{ème} session ordinaire du Comité des Représentants permanents de l'UA, le rapport sur la mise en œuvre opérationnelle du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), ainsi que la note conceptuelle et la feuille de route relative au thème de l'année 2022 sur la nutrition et la sécurité alimentaire.

Le Conseil doit élire notamment deux commissaires de la Commission de l'UA, le Président et le Vice-président de l'Université panafricaine (PAU) et quatre membres du Conseil Consultatif de l'Union africaine sur la corruption. Le Maroc est représenté par une délégation conduite par l'Ambassadeur Directeur Général des relations bilatérales et des affaires régionales au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine

et des Marocains Résidant à l'étranger, Fouad Yazourh, et composée notamment de l'Ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'UA et de la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, l'Ambassadeur directeur général de l'Agence marocaine de Coopération internationale (AMCI), Mohamed Methqal, et du Directeur du Grand Maghreb et des Affaires de l'UMA et de l'UA, Abderrazzak Laassel.

Lors de la première journée de cette session, la délégation marocaine a mis en avant devant le Conseil exécutif, la solidarité agissante du Maroc, sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI, envers les pays africains n'est plus à démontrer, a réaffirmé M. Fouad Yazourh qui a rappelé que dès le début de la pandémie de la Covid-19, SM le Roi a lancé, en avril 2020, l'Initiative des Chefs d'Etat africains visant à renforcer la solidarité inter-africaine et l'amélioration des systèmes de santé.

Concernant le thème de l'année 2022 "Renforcer la résilience en matière de nutrition sur le continent africain pour accélérer le développement



du capital humain, économique et social", la délégation marocaine a appelé à la mise en place d'un mécanisme de solidarité selon une approche globale et ciblée pour parvenir à lutter contre la malnutrition dans le continent africain.

Ce mécanisme de solidarité sera capable de répondre aux facteurs de la malnutrition qui touchent à la santé, aux soins maternels et infantiles, à la facilité des services, dont l'assainissement et la distribution de l'eau potable, à l'agriculture et la sé-

curité alimentaire, aux changements climatiques avec les phénomènes de sécheresse, de désertification, d'inondation et leurs répercussions néfastes sur les populations, notamment souligné M. Abderrazzak Laassel.

Khalid Aït Taleb retrouve la Santé

S.M le Roi a procédé à la nomination de Khalid Aït Taleb à la tête du ministère de la Santé et de la Protection sociale en remplacement de Nabila Rmili.

Ci-dessous le communiqué du Cabinet Royal :

"Conformément aux dispositions de l'article 47 de la Constitution, et sur proposition du Chef du gouvernement, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a bien voulu nommer M. Khalid Aït Taleb en tant que ministre de la Santé et de la Protection sociale, en remplacement de Madame Nabila Rmili.

Cette nomination intervient conformément aux dispositions constitutionnelles, et après la soumission à la Haute appréciation Royale de la proposition du Chef du gouvernement, visant à mettre fin aux fonctions gouvernementales de Mme Rmili qui a sollicité de se consacrer pleinement à ses fonctions

de Présidente du Conseil de la ville de Casablanca. Et ce, après qu'elle se soit rendu compte de la charge du travail de cette mission représentative, et du suivi continu des affaires de ses habitants et des chantiers ouverts dans cette grande métropole, ce qui était de nature à impacter les multiples engagements et le suivi quotidien que nécessite le secteur de la santé, surtout en cette période de pandémie.

Sa Majesté le Roi, que Dieu Le préserve, a bien voulu donner Son Approbation à la proposition du Chef du gouvernement de nommer M. Aït Taleb, afin de poursuivre les chantiers ouverts et les défis urgents du secteur de la santé, dont en premier chef la poursuite de la gestion du volet sanitaire de la pandémie du Covid-19 et le bon déroulement de la campagne nationale de vaccination".



Le peuple marocain célèbre le 46^{ème} anniversaire de l'annonce de la Marche Verte



Le peuple marocain célèbre samedi le 46^{ème} anniversaire de l'annonce par Feu SM Hassan II de la glorieuse Marche verte, une étape phare dans le processus du parachèvement de l'intégrité territoriale du Royaume.

L'appel de Feu S.M Hassan II, lancé le 16 octobre 1975, est intervenu juste après la confirmation par la Cour internationale de justice de La Haye de l'existence de liens juridiques et d'allégeance entre les Sultans du Maroc et les tribus sahraouies. Une confirmation qui répondait à une demande formulée, le 13 décembre 1974, par le Maroc pour que l'Assemblée générale des Nations unies puisse saisir la Cour de justice d'une requête concernant son avis consultatif sur l'aspect juridique de la situa-

tion du Sahara, lors de son occupation par l'Espagne.

Dans son avis datant du 16 octobre, la Cour de justice a jugé que le Sahara n'a jamais été "terra-nullius" (terre sans maître) et qu'il y avait des "liens juridiques d'allégeance" entre ce territoire et le Royaume du Maroc.

"Le monde entier a reconnu que le Sahara était en notre possession depuis très longtemps, le monde entier a reconnu qu'il existait des liens entre le Maroc et le Sahara qui n'ont été altérés que par le colonisateur", avait indiqué le regretté Souverain, soulignant qu'"il ne nous reste donc qu'à entreprendre une marche pacifique du Nord au Sud pour nous rendre au Sahara et renouer avec nos frères".

Armés de leur foi en Dieu et en la justesse de leur cause,

350.000 participants avaient répondu à cet appel dont 10% de femmes, et entamé cette longue marche pacifique le 6 novembre 1975 en brandissant le Saint Coran et le drapeau national. Inscrite en lettres d'or dans l'Histoire du Maroc, la Marche verte a permis, de la plus belle des manières, la libération du Sahara marocain du joug colonial et le parachèvement de l'intégrité territoriale du Royaume.

Aujourd'hui, cet événement historique constitue le symbole d'une marche de progrès et de développement des provinces du sud qui se poursuit avec le même dévouement et la même volonté sous la conduite sage et éclairée de SM le Roi Mohammed VI qui a doté les provinces du Sud du Royaume d'un nouveau modèle de développement économique

en 2015. Véritable feuille de route pour la promotion des projets socioéconomiques structurants dans la région, le nouveau modèle de développement ouvre la voie pour une régionalisation avancée et une gouvernance locale en phase avec les attentes des populations et les spécificités de la région.

Il permet aussi de mettre en avant et de valoriser les potentialités de la région dans le cadre d'une approche globale et de complémentarité avec l'ensemble des autres régions du Royaume.

Ces provinces, qui étaient dépourvues de toute infrastructure à leur retour à la mère patrie, n'ont désormais rien à envier aux autres régions du Royaume.

La célébration de l'annonce de la Marche verte coïncide cette année avec l'organisation le 08 septembre dernier, pour la première fois, d'élections générales -législatives, communales et régionales- sur l'ensemble du territoire national, y compris au Sahara marocain.

La participation massive de la population du Sahara marocain aux élections du 8 septembre confirme son attachement à l'unité territoriale du Royaume et son plein engagement en faveur de la mise en œuvre du nouveau modèle de développement dans les provinces du sud, a affirmé le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita dans le discours du Maroc lors du débat de haut niveau de la 76^{ème} Assemblée générale des Nations unies. Cette adhésion, a souligné le

ministre en visioconférence le 27 septembre 2021, "reflète indéniablement la volonté de la population des provinces du sud de s'engager entièrement et avec efficacité" dans la mise en œuvre du projet de développement durable lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2015.

Abondant dans le même sens, l'ambassadeur, représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale, qui a adressé au Secrétaire général de l'ONU et à la Présidente et aux membres du Conseil de sécurité, des lettres les informant des élections générales organisées le 8 septembre au Royaume, y compris au Sahara marocain, a relevé qu'"au Sahara, les taux de participation ont atteint 66,94% dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra et 58,30% dans la région de Dakhla-Oued Ed Dahab".

Il a précisé qu'au "niveau provincial, les taux de participation au Sahara marocain sont encore plus remarquables : dans la région de Dakhla-Oued Ed Dahab : le taux a été de 79,64% dans la province d'Aousserd et de 54,40% dans la province d'Oued Ed Dahab et dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra : ces taux ont enregistré 85,20% dans la province de Tarfaya, 67,37% dans la province d'Es-Smara, 68,65% dans la province de Laâyoune et 64,10% dans la province de Boujdour".

La commémoration de cet événement historique illustre les liens profonds et ancrés unissant le Trône Alaouite et le peuple et la volonté commune de toute une nation résolument tournée vers l'avenir.



L'Italie se prépare à de nouvelles mesures contre le Covid



L'Italie se préparait vendredi à des manifestations, blocages et perturbations potentielles de l'économie, avec l'entrée en vigueur du pass sanitaire obligatoire pour tous les travailleurs.

Toute personne n'ayant pas été vaccinée ou n'ayant pas ré-

cemment guéri du Covid-19 doit montrer à son employeur la preuve d'un test négatif qu'elle a elle-même payé, sous peine d'être déclarée absente et privée de salaire.

Plus de 85% des Italiens âgés de plus de 12 ans ont reçu au moins une dose, mais jusqu'à trois millions d'autres, non vac-

cinés, risquent de se voir refuser l'accès à leur lieu de travail. Des milliers de personnes se sont rassemblées à Rome samedi dernier lors de manifestations qui ont dégénéré en affrontements violents dans le centre historique, et d'autres mobilisations sont prévues dans toute l'Italie vendredi et samedi.

Les dockers de Trieste, un port important du nord-est, ont menacé de bloquer l'activité, tandis que des perturbations sont possibles dans le transport routier. Ivano Russo, directeur général de Confetra, la Confédération générale italienne des transports et de la logistique, une association patronale, a in-

diqué à l'AFP que sur un total de 900.000 chauffeurs routiers, courriers et employés d'entrepôts, "entre 25 et 30%" ne possèdent pas de pass sanitaire.

Le gouvernement a offert des tests gratuits aux dockers de Trieste, tandis que certains opérateurs de terminaux dans le port de Gênes proposent de payer eux-mêmes. "Le vrai problème du Green pass pour le port de Gênes, et en général pour tous les ports, sera le transport routier", a déclaré Roberto Gulli, du syndicat Uil, au journal La Repubblica.

Entre-temps, le gouvernement est déterminé à éviter une répétition des violences du week-end dernier, imputées à un petit groupe d'extrême droite, Forza Nuova, qui, selon les experts, a infiltré les manifestations.

Le gouvernement du Premier ministre Mario Draghi a défendu le pass sanitaire comme un moyen d'éviter de nouveaux confinements en Italie, l'un des pays européens les plus durement touchés par la pandémie, qui a fait plus de 130.000 morts et entraîné une baisse de son PIB de 8,9% en 2020.

Le programme de vaccination a permis de maintenir les taux d'infection à un niveau bas et l'Italie devrait connaître une croissance de 5,8% cette année, selon les dernières prévisions du FMI.

L'US Navy va renvoyer les marins refusant le vaccin



L'US Navy a prévenu jeudi que les marins qui refuseraient de se soumettre à la vaccination désormais obligatoire dans l'armée américaine contre le Covid-19 seraient renvoyés à la vie civile, une menace que le Pentagone avait jusque-là évité de brandir. "Les vaccins

contre le Covid étant désormais obligatoires pour tous les militaires, la Navy a annoncé ses plans pour renvoyer à la vie civile ceux qui refusent la vaccination sans qu'une demande d'exemption n'ait été déposée ou approuvée", a indiqué l'US Navy dans un communiqué.

C'est la première fois qu'une telle menace est brandie par le Pentagone. Jusqu'ici, les responsables militaires évitaient soigneusement de répondre aux questions sur les sanctions auxquelles s'exposeraient les réfractaires au vaccin.

L'US Navy a précisé que 98% de ses 350.000 membres en service actif étaient au moins partiellement vaccinés, ce qui laisse environ 7.000 marins potentiellement concernés par un renvoi.

Le porte-parole du Pentagone, John Kirby, a indiqué mardi que 96,7% des quelque 1,4 million de militaires américains en service actif avaient reçu au moins une dose. Avec les réservistes, le taux tombe à 80%, a-t-il précisé.

Si l'armée de Terre et l'US

Air Force adoptent la même politique que l'US Navy, jusqu'à 46.000 militaires américains en service actif pourraient être renvoyés à la vie civile.

Selon le vice-amiral John Nowell, chef du personnel de l'US Navy, le Covid-19 a fait 164 morts dans la marine américaine, militaires en service actif, réservistes, employés civils, familles et sous-traitants compris. Sur ce nombre, 144 n'étaient pas vaccinés et le statut des 20 autres est inconnu.

La Navy donne désormais jusqu'au 28 novembre à tous les marins pour être pleinement vaccinés, c'est-à-dire qu'il devront avoir reçu leur dernière dose le 14 novembre au plus tard.

Les marins refusant la vaccination seront exclus de l'armée avec une mention "honorabile",

ce qui devrait leur permettre de toucher leur retraite militaire, mais ils pourraient être forcés à rembourser certains frais de formation, prévient le communiqué de la Navy. Ceux qui obtiendront une exemption pour raisons médicales, religieuses ou autres courent le risque d'être réassignés.

De toutes les branches de l'armée américaine, la Navy est celle qui a pris les mesures les plus énergiques contre le Covid-19, en raison du danger posé par la promiscuité à bord des navires de guerre, notamment des sous-marins.

L'an dernier, le porte-avions USS Roosevelt avait été immobilisé pendant plusieurs semaines à Guam après une épidémie de Covid-19 qui avait affecté près d'un quart des 4.865 membres de l'équipage, et fait un mort.

Le Liban à cran au lendemain de violents affrontements

Le Liban se préparait vendredi à inhumer les victimes des plus violents affrontements depuis des années dans le pays, dans une atmosphère tendue au lendemain de heurts qui ont secoué le centre de Beyrouth et ravivé le spectre de la guerre civile.

Cinq des six victimes relèvent des deux partis chiïtes, le Hezbollah pro-iranien et son allié le mouvement Amal, qui avaient organisé jeudi une manifestation devant le Palais de Justice de Beyrouth pour exiger le remplacement du juge chargé de l'enquête sur l'explosion au port de la capitale l'an dernier.

Les formations chiïtes accusent le parti chrétien des Forces libanaises d'avoir déployé des francs-tireurs sur les toits des immeubles environnants et d'avoir visé leurs partisans qui s'approchaient des quartiers chrétiens jouxtant le secteur.

Les Forces libanaises ont démenti et réclamé une enquête officielle, accusant le Hezbollah d'avoir "envahi" les quartiers chrétiens en marge de la manifestation.

Vendredi, le journal Al-Akhbar, proche du Hezbollah, a publié en première page un portrait du chef de la formation chrétienne, Samir Geagea, en uniforme nazi, avec une moustache à la Hitler, et écrit en manchette: "Pas de doute". "Samir Geagea, tu étais le premier à savoir ce qui s'est passé hier (...) parce que tu as planifié, préparé et exécuté un grand crime", a accusé le journal. Le parti chrétien est le plus farouchement détracteur de la formation pro-iranienne.

La tension restait vive vendredi, décrété jour de deuil national, malgré le déploiement en force de l'armée libanaise dans les quartiers qui ont été le théâtre des affrontements, selon des correspondants de l'AFP. Jeudi, des centaines de miliciens d'Amal et du



Hezbollah s'étaient déployés dans les rues du secteur de Tayouné, proche du Palais de Justice, près de l'ancienne ligne de démarcation au cours de la guerre civile (1975-1990) entre les quartiers musulmans et chrétiens. Les circonstances exactes des violences qui se sont produites dans ce secteur restent confuses.

L'armée a fait état "d'échanges de tirs" au moment où les manifestants étaient en route pour protester devant le Palais de Justice". Le ministre de l'Intérieur Bassam Mawlawi a affirmé que des "francs-tireurs" avaient tiré sur les manifestants. Le déluge de feu qui s'est abattu sur ce secteur a terrorisé les habitants, ravivant le spectre de la guerre civile qu'ils croyaient avoir oubliée.

Mariam Daher, une mère de famille de 44 ans, s'est dit "terrifiée" par l'idée d'un retour à la guerre civile. "Je ne peux plus revivre cette expérience. Je veux partir et protéger mes enfants", a-t-elle déclaré. Moscou a appelé vendredi les acteurs de la crise à "faire preuve de retenue". La France a, pour sa part, appelé jeudi à "l'apaisement" et les Etats-Unis à la "désescalade", les deux pays insistant sur "l'indépendance de la justice".

Le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, a appelé à "cesser les actes provocateurs" et plaidé pour une "enquête impartiale" sur l'explosion au port.

Deux des victimes sont des membres du puissant Hezbollah et trois faisaient partie du mouvement Amal.

Une mère de cinq enfants, tuée par une balle perdue alors qu'elle se trouvait chez elle, a été comptabilisée par le Hezbollah au nombre de ses "martyrs". Leurs funérailles étaient prévues dans l'après-midi.

Selon le ministère de la Santé, 32 personnes ont été blessées. Ces violences viennent accroître la tension politique dans le pays, où le Hezbollah et ses alliés exigent le départ du juge Tareq Bitar qui, malgré les fortes pressions, veut poursuivre plusieurs responsables dans le cadre de son enquête sur l'explosion au port de Beyrouth du 4 août 2020 (plus de 200 morts).

Mais les responsables politiques refusent d'être interrogés même si les autorités ont reconnu que les énormes

quantités de nitrate d'ammonium qui ont explosé avaient été stockées au port pendant des années sans précaution. La manifestation s'est produite après que la Cour de cassation a rejeté des plaintes de députés et ex-ministres à l'encontre de M. Bitar, lui permettant de reprendre ses investigations.

L'affaire a provoqué la crise la plus grave pour le gouvernement de Najib Mikati depuis sa formation le mois dernier. Une réunion du cabinet mardi a failli implorer en raison de la demande des ministres relevant des partis chiïtes de remplacer le juge.

Le gouvernement ne s'est plus réuni depuis, Amal et le Hezbollah exigeant qu'il tranche sur cette affaire et les autres membres du cabinet défendant la séparation des pouvoirs.

Aux Etats-Unis, un village déconnecté résiste encore et toujours à l'envahisseur numérique

Vivre dans un village sans réseau téléphonique "à un côté purifiant", confie Yvonne Wallech, habitante de Green Bank, une bourgade de Virginie-Occidentale qui, à quatre heures de route de la capitale des Etats-Unis, Washington, attire les fatigués du tout-connecté.

Yvonne a internet dans sa maison mais dès qu'elle en sort, plus de "ding", plus de "ping", plus d'appels ni de notifications. "Cela éclaircit les idées", assure cette femme de 59 ans, propriétaire d'un magasin de souvenirs.

Sa région abrite depuis plus de 60 ans l'observatoire de Green Bank, qui a besoin d'un silence radio pour pouvoir observer les étoiles et les trous noirs. Le gouvernement a donc créé une "zone calme" en 1958, pour protéger les activités de l'observatoire et

aussi celles d'un site de la NSA, l'agence de renseignement militaire américaine.

Les ondes radio sont limitées et encadrées sur une surface de quasiment 34.000 km², et les routeurs wifi sont déconseillés.

L'office du tourisme en a tiré son parti et promeut la région comme un royaume de la "détox numérique ultime". "Dans un monde où vous ne pouvez pas passer plus d'une minute sans entendre un appareil électronique bipper, c'est l'endroit idéal pour échapper à tout ça", souligne Chelsea Ruby, la secrétaire au Tourisme de l'Etat de Virginie occidentale. Une promesse attrayante, au moment où 85% des adultes américains disent avoir un smartphone et que près d'un tiers constatent être "quasiment tout le temps" en ligne, d'après une enquête de l'institut Pew Research.

Nancy Showalter, une touriste venue visiter l'observatoire, a été surprise de n'avoir aussi soudainement plus de réseau, mais elle s'est rapidement mise à apprécier le silence. "Vous regardez autour de vous, vous écoutez les autres. C'est merveilleux. Davantage de gens devraient le faire", s'enthousiasme cette retraitée de 78 ans, venue de l'Indiana, Etat du nord des Etats-Unis.

Mais malgré ses règles étranges et son isolement au beau milieu de collines et de forêts, le village de moins de 200 âmes est en train de changer. D'après les habitants, l'internet sans fil s'y est répandu ces dernières années et les responsables n'ont même pas eu à payer l'amende prévue de 50 dollars.

En parallèle, avec la construction d'hôtels et de restaurants, les prix immobiliers dans le comté de Pocahon-

tas, où est situé Green Bank, ont progressé quasiment trois fois plus vite que la moyenne nationale ces dix dernières années, selon certaines estimations. "Ils vont bientôt nous rajouter un Walmart et d'autres chaînes de supermarchés et toutes les choses auxquelles ils sont habitués dans leur vie", grommelle George Deike, résident de longue date, en référence à l'afflux de nouveaux habitants. "Je ne sais pas si le monde entier a besoin d'être comme ça", ajoute ce directeur d'un centre équestre. Mais d'autres habitants estiment que le village devrait, au contraire, se moderniser pour devenir. Patrick Coleman, qui est né à Green Bank il y a 69 ans et y possède un gîte, estime que l'absence de couverture téléphonique est dangereuse. "Les gens par ici n'ont pas de file de sécurité", se lamente-t-il, évoquant notamment le risque de ne pas pou-

voir appeler d'ambulance en cas d'accident de voiture ou de chasse. Il ne voit pas pourquoi la station de ski voisine, Snowshoe, aurait du réseau, et pas son village. Certains habitants venus s'installer là pour profiter du calme relativisent aussi l'importance des règles régissant les ondes téléphoniques. "Je suis venu trouver un coin plus calme, sans wifi", raconte Ned Dougherty, un tout nouveau résident. "Tout le monde espère trouver ici un Eldorado de la quiétude." Mais il y a d'autres solutions pour reprendre le contrôle de sa vie numérique, note-t-il.

"Je ne suis pas obligé d'utiliser mon téléphone, où que j'habite", remarque-t-il. "Changer de code postal ne résout rien. Si je veux me déconnecter, je dois le faire moi-même. Et je pense qu'on a tous conscience qu'on devrait le faire."

Renforcement des structures sanitaires dans la région de Souss-Massa-Drâa

Société

Ouverture officielle du Centre d'Oncologie Atlantique à Agadir

Le Centre d'Oncologie Atlantique a officiellement ouvert ses portes dans le quartier Tilila d'Agadir, contribuant ainsi à renforcer les structures sanitaires dans cette ville, en particulier, et dans la région de Souss-Massa-Drâa et ses environs, en général et ce, conformément aux directives royales appelant au développement du partenariat public-privé dans le domaine de la santé pour favoriser le développement et la réhabilitation du système sanitaire. L'ouverture officielle jeudi dernier a été présidée par le Wali de la région, Ahmed Hajji, qui était accompagné de plusieurs élus, des responsables territoriaux, du président du groupe, le professeur Redouane Semlali, du professeur Hajji, ainsi que plusieurs médecins et spécialistes, selon un communiqué de presse.

Une visite a été effectuée dans les installations de cette structure hospitalière de 5 étages, qui constituera une valeur ajoutée au secteur sanitaire pour la qualité d'équipements techniques modernes et de pointe dans le domaine du diagnostic et du traitement des cancers de toutes sortes, ainsi que pour les diffé-



rentes équipes médicales et sanitaires, notamment les infirmiers, les techniciens et les administrateurs, qui y travaillent et prennent en charge des patients.

A cette occasion, Mohamed Reda Mrabet, directeur médical de la clinique, a affirmé que le Centre d'Oncologie Atlantique est une institution thérapeutique intégrée qui dispose de tout le nécessaire pour diagnostiquer et traiter le cancer, soulignant que le Centre dispense les radiothérapies grâce à deux appareils, le premier est l'atropine pour les rayons ex-

ternes, de fabrication américaine et caractérisé par la précision, en plus d'un dispositif spécial pour les rayons internes.

Il a précisé que la clinique dispose également d'un complexe chirurgical intégré avec deux salles d'opération et un service de réanimation, en plus d'un service de radiologie qui comprend six machines et appareils de pointe dans le domaine, en plus d'un groupe de médecins spécialisés ayant grande expérience dans le domaine de traitement du cancer.

H.T

News

Réhabilitation urbaine

Une rencontre de communication s'est récemment tenue à Chefchaouen, en vue de présenter une panoplie de projets d'investissement et de développement, visant à promouvoir l'attractivité touristique de la ville et à améliorer la qualité des parcs et des espaces publics.

Cette réunion, présidée par le gouverneur de la province de Chefchaouen, Mohammed Alami Ouadane, en présence du président de la commune de Chefchaouen, Mohamed Sefiani, et de responsables des services extérieurs et d'établissements publics, a été une occasion pour examiner les projets d'investissement et de développement qui sont programmés dans le cadre des différents programmes sectoriels et de développement sur le territoire de la commune de Chefchaouen.

Ces projets, qui sont en cours de programmation ou seront lancés prochainement, visent à intégrer la banlieue de la ville de Chefchaouen et ses espaces touristiques dans son tissu urbain, et à permettre à la population d'accéder aux équipements de base nécessaires, afin de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie, et de tirer profit des ressources naturelles de la ville pour en faire un pôle touristique attractif.

Caravane de chirurgie générale

Près de 50 personnes ont bénéficié d'une caravane de chirurgie générale organisée récemment au profit des habitants démunis à Guercif. Dans une déclaration à la MAP, le délégué provincial de la santé, Hicham Alaoui Ismaili, a indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts entrepris pour atténuer les effets de la pandémie de Covid-19.

Cette caravane a été encadrée par huit médecins chirurgiens et 12 infirmiers et techniciens. D'autres initiatives similaires seront lancées prochainement par la délégation provinciale de la santé et toucheront d'autres spécialités médicales.

Abandon scolaire

L'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) accorde, dans le cadre de ses efforts de lutte contre la précarité et l'exclusion sociale, un intérêt majeur à l'amélioration de la scolarité des enfants au niveau de la province de Midelt, notamment celle des jeunes filles rurales.

Les établissements de protection sociale "Dar Talib" et "Dar Taliba" constituent des outils essentiels mis en place par l'INDH en matière de lutte contre la déperdition scolaire en milieu rural au niveau de la province de Midelt. Ces foyers sont destinés à apporter aux garçons et aux filles bénéficiaires un espace d'accueil leur offrant l'hébergement, la restauration et l'encadrement adapté pour une scolarisation réussie et favoriser un acheminement adéquat vers les études universitaires.

Un total de 12 "Dar Talib" et "Dar Taliba" ont été ainsi construites et équipées dans la province de Midelt par l'INDH comme étant un moyen efficace de lutte contre l'abandon scolaire et pour favoriser l'épanouissement éducatif des élèves du monde rural.

Cet établissement offre aux élèves bénéficiaires des services d'hébergement, de restauration, d'encadrement et de soutien scolaire, a souligné Hassan Boumadel, directeur de Dar Talib de Zaida (province de Midelt), dans une déclaration à la MAP, relevant que "Dar Talib" et "Dar Taliba" de Zaida ont permis de lutter efficacement contre l'abandon scolaire au niveau de cette région de la province de Midelt. Issus de plusieurs douars relevant de la commune territoriale de Zaida, les élèves bénéficiaires ont trouvé dans cet établissement tous les outils et équipements nécessaires pour poursuivre leurs études dans de bonnes conditions et réussir à obtenir de très bons résultats scolaires, a fait observer M. Boumadel.

L'Université Euromed de Fès adhère au programme "DATA TIKA" de la CNDP

La Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP) et l'Université Euromed de Fès (UEMF) ont signé, mercredi à Fès, une convention de partenariat destinée à l'adhésion de l'université au programme "DATA TIKA", qui vise à accompagner la mise en œuvre de la loi relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cette convention, paraphée par le président de la CNDP, Omar Seghrouchni et le président de l'UEMF, Mostapha Bousmina, vise aussi à décrire les conditions et les modalités de collaboration entre les parties, et

promouvoir des partenariats et des formations de pointe en matière de traitements et de protection des données à caractère personnel, outre l'organisation conjointement des événements (ateliers, séminaires, colloques, congrès) dans les domaines d'intérêt commun. L'accord de partenariat porte, entre autres, sur le renforcement de la recherche et le développement dans les domaines de la protection des données à caractère personnel, l'encouragement des échanges et des expertises dans les domaines d'intérêt commun, et la coproduction et l'échange de la documentation et des publications. Les parties signataires s'engagent, dans la mesure du possible et confort-

mément à la réglementation en vigueur, à mettre les ressources humaines et les moyens matériels dont elles disposent pour réaliser les objectifs et les actions définies, d'un commun accord, dans le cadre de la convention signée. Afin d'assurer le suivi et l'exécution de cette convention et de concrétiser les actions de partenariat y afférentes, les deux parties mettront en place un comité de suivi et de coordination composé de leurs représentants. Intervenant à cette occasion, M. Seghrouchni a mis en avant les deux conventions-cadres de partenariat signées récemment à Rabat, visant à promouvoir les droits des personnes en situation de handicap en matière de protection des données à caractère personnel et d'accès à l'information. Ces conventions, a-t-il rappelé, portent sur l'inclusion du handicap dans la stratégie et les actions qui visent le contrôle et la protection des données à caractère personnel et sur la promotion de l'accessibilité des informations à toutes les personnes en situation de handicap et des différentes formes d'accessibilité des informations. Le président de la CNDP a également relevé que la protection des données à caractère personnel ne concerne pas uniquement les données numériques mais aussi les documents papiers et les archives.

De son côté, M. Bousmina a mis l'accent sur l'aspect sociétal de l'usage des données à caractère personnel, tout en soulignant la nécessité de la protection de ces données.

Avis de remerciement

Dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil, suite au décès de leur mère Mahjouba Brouz, les membres de la famille Matwat tiennent à leur exprimer leur reconnaissance et leur gratitude.

Yahya Matwat, sa conjointe Noura, son frère Abdellaziz et ses soeurs Saïda, Karima, Atika, Fatima et Samira remercient toutes les personnes ayant présenté leurs condoléances à la famille Matwat et implorent le Tout-Puissant de les protéger de tout malheur, que ce soit celles qui se sont déplacées au domicile de la famille ou celles qui leur ont présenté leurs condoléances, par téléphone ou via les réseaux sociaux.

Puisse Dieu avoir la défunte en Sa Sainte miséricorde. Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.



FIDUCIAIRE KING CONSULTING -SARL- BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537743001
GSM: 0661205870.

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/09/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :
Dénomination : « PLAFRIC » SARL.
Siège Social : N°25 APPT 3 HAY EL HANAE – BOUZNIKA.

Associé :
Mr. FATAH KHOUMATE, apporteur en numéraire 30 000,00 Dhs soit 300 parts sociales
Mr. MOHAMMED EL AMRI, apporteur en numéraire 30 000,00 Dhs soit 300 parts sociales
Mr. ABDELGHAFOR EL AMRI, apporteur en numéraire 40 000,00 Dhs soit 400 parts sociales

TOTAL 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales
Objet :
- Transformation Et Fabrication De Type Bois.
-Travaux Divers Ou Construction (Entrepreneur De)
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. ABDELGHAFOR EL AMRI.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de première instance de Benslimane sous le N°7155, et Dépôt légal a été effectué le 13/10/2021 sous le N°540.

N° 8741/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS

Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région Casablanca –Settat
Direction Provinciale de Sidi Bennour
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°17/SB/2021 du 10/11/2021 A 10H00
Le 10/11/2021 à 10h00mn, il sera procédé, dans les bu-

reaux de la direction provinciale du MENPS de sidi Bennour, à l'ouverture de plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour objet : L'Achat de Fournitures de bureau, reprographiques et informatiques destinés aux Siège de la direction et les établissements scolaires relevant de la direction provinciale de SIDI BENNOUR en deux lots séparés :
Lot n°01: Achat de Fourniture de bureau.
Lot n°02: Achat de fournitures reprographiques et informatiques.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Lot 1: 3 000,00 Dhs (Trois Mille dirhams). Lot 2: 5 000,00 Dhs (Cinq Mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot 1 : 164 394,00 (Cent Soixante Quatre Mille Trois Cent Quatre Vingt Quatorze Dirhams) TTC.
Lot 2 : 247 200,00 (Deux Cent Quarante Sept Mille Deux Cent Dirhams) TTC.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des affaires administratives et financières, des Constructions, de l'Équipement et du Patrimoine relevant de la direction provinciale Bd DAKHLA, Rue de Meknès, Sidi Bennour. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma .
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des affaires administratives et financières, des Constructions, de l'Équipement et du Patrimoine relevant de la direction provinciale de la direction provinciale Bd DAKHLA Rue de Meknès, Sidi Bennour.
• Soit envoyer, par courrier

recommandé avec accusé de réception, au service précité.

• Soit les remettre au président de la commission d'Appels d'Offres au début de la séance et avant l'Ouverture des plis.
• Soit envoyer leurs offres par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation conformément aux dispositions du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) précité.
N° 8742/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale de l'Agriculture de Dakhla
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° : 02/2021/DPAD
Séance publique du 11/11/2021 à 11 heures
Le Jeudi 11 Novembre 2021 à 11heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Dakhla à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour Travaux d'aménagement des locaux de la direction provinciale de l'agriculture de dakhla. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de Direction Provinciale de l'Agriculture de Dakhla. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchés publics.gov.ma .
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq Mille Dirhams (5.000,00 Dhs)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Seize Mille Quatre Vingt Dirhams. (316 080,00Dhs).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions

des articles 27, 29 et 31 du décret n° : 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau d'ordre de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Dakhla;
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec ac-

cusé de réception au bureau précité ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit déposer par voie électronique au portail du marché de l'Etat conformément à l'arrêté du ministre de

l'économie et finances n°20-14 du 8 Kaâda 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
N° 8743/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya Région Marrakech Safi
Province de Safi
Secrétariat Général



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة مراكش آسفي
عمالة إقليم آسفي
الكتابة العامة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN SEANCE PUBLIQUE

Le 09 Novembre 2021 à 10h00, il sera procédé au siège du Secrétariat Général de la Province de Safi, dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert suivant :

Appel d'offres ouvert N° : 65/INDH/2021

Date d'ouverture des plis : 09 Novembre 2021 à 10h00

Objet de l'appel d'offres ouvert : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ADDICTOLOGIE A LA VILLE DE SAFI – 2EME TRANCHE-

La caution provisoire est fixée à : 30000DHS (trentemille DHS).

L'estimation du Maître d'ouvrage : 2 016 162,00 DHS TTC (Deux millions seize mille cent soixante-deux DIRHAMS TTC).

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à la division du budget et des marchés au Secrétariat Général de la Province de Safi, ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 148 du décret n°: 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la division du budget et des marchés au Secrétariat général de la Province de Safi.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la division précitée ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

• Les concurrents non installés au Maroc sont invités à fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

• Les concurrents nationaux doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale des certificats de qualification et de classification suivants:

Secteur	Classe	Qualification exigée
A : Construction	4	A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiments.

**Avis Rectificatif De La Consultation Architecte
N° CA/03/SB/2021**

La Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et des sports de Sidi Bennour, Porte à la connaissance des concurrents intéressés par La Consultation Architecte N° CA/03/SB/2021 déjà publié dans le journal libération N° 9442 paru le 15 octobre 2021 a connu les modifications suivantes :

✓ L'ouverture Des Plis concernant la Consultation Architecte N° CA/03/SB/2021 Sera Le 25/10/2021 à 11h00mn Au Lieu Le 15/10/2021 à 11h00mn.

Le reste de l'avis ne contient aucune modification

N°8744/PA

N°8745/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau
Direction Provinciale de Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°35/2021

Le 16/11/2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual DerbGhalef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RP 3042
SUR 3,6 KM DU PK 0+000 AU PK 3+600
-PROVINCE DE NOUACEUR-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **100 000DHS (cent mille Dirhams)**.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **6 490 281,96DHS TTC (six million quatre cent quatre-vingt-dix mille deux cent quatre-vingt et un dirhams et quatre-vingt-seize centimes)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual DerbGhalef Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit envoyés par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau à savoir :

Secteur	Qualification	Classe
B (Travaux routiers et voirie urbaine)	B1 : Travaux de terrassement routiers courants et B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement et B6 : Assises traitées et enrobés à chaud	3

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N°8702/PA

ROYAUME DU MAROC


Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, De Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale d'Agriculture de Boulemane

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (4^{ème} Tranche 2021)

Il sera procédé en séance publique à la Direction Provinciale de l'Agriculture de Boulemane à Missour, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix suivant :

N° Avis	Objet de l'Avis	C. P. (DH)	Estimation DH (TTC)	Date d'Ouverture
14/2021	La réalisation des études d'aménagement hydro- agricole des périmètres irrigués au niveau de la province de boulemane, province de boulemane	9 000,00 Dhs (Neuf mille Dirhams)	300 000,00 Dhs TTC (Trois Cent Mille Dirhams et 00 Cts TTC)	09/11/2021 à 10 h 00
15/2021	Assistance technique à la réalisation des travaux de revêtement de seguias, des Pistes et de construction des bâtiments de valorisation dans Province de Boulemane	9 000,00 Dhs (Neuf mille Dirhams)	376 363,51 Dhs TTC (Trois Cent Soixante-Sept Mille Trois cent Soixante-Trois Dirhams et 51 Cts TTC)	09/11/2021 à 11 h 00
16/2021	Assistance technique pour le suivi des travaux de plantation d'amandier des périmètres relevant de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Boulemane dans le cadre du Plan Maroc Vert	7 000,00 Dhs (sept mille Dirhams)	454 200,00 Dhs TTC (Quatre Cent Cinquante quatre mille Deux Cent dirhams TTC).	09/11/2021 à 12 h 00

Le dossier de la consultation peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Boulemane à Missour, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordres de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Boulemane à Missour ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans règlement de la consultation.
- Soit soumissionner électroniquement à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
- Les participants doivent établir les documents exigés dans le règlement de consultation.

N°8703/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Délégation Provinciale
Elkalla des Sraghna



المملكة المغربية
وزارة الصحة
المندوبية الإقليمية
قعة السراغنة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°13/2021

Le mercredi 10 novembre 2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la délégation du Ministère de la santé à la province D'EL KELAA DES SRAGHNA à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix relatif aux :

Travaux d'aménagements et de mise à niveau de l'hôpital de psychiatrie à EL KELAA DES SRAGHNAS. lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la délégation du Ministère de la santé à la province D'EL KELAA DES SRAGHNA, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état <http://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **30 000.00 dirhams (TRENTE MILLE DIRHAMS)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2 948 444.34 dhs ttc (DEUX MILLION NEUF CENT QUARANTE QUATRE MILLE HUIT CENT QUARANTE QUATRE DIRHAMS 34 CTS JTTC)**

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du Décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent soit :

- * envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- * les déposer contre récépissé dans le bureau des marchés sis à l'adresse précitée ;
- * les remettre séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- * soit déposé par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 9 du Règlement de consultation

La visite des lieux aura lieu le **28/10/2021 à 10:00 Heures** à l'hôpital de psychiatrie à EL KELAA DES SRAGHNA

Pour les concurrents installés au Maroc il est exigé la production de la copie légalisée du certificat de qualification de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

Secteur	Classe	Qualification
A	4	A2-A5

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N°8705/PA

ROYAUME DU MAROC


Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, De Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale d'Agriculture de Boulemane

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (5^{ème} Tranche 2021)

Il sera procédé en séance publique à la Direction Provinciale de l'Agriculture de Boulemane à Missour, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix suivant :

N° Avis	Objet de l'Avis	C. P. (DH)	Estimation DH (TTC)	Date d'Ouverture
17/2021	Travaux d'aménagement de la piste rurale "AYOUCH" relevant de la commune territoriale de FRITISSA, Province de BOULEMANE	148 000,00 Dhs (Cent Quarante Huit mille Dirhams)	4.938.306,00 Dhs TTC (Quatre Millions Neuf Cent Trente Huit Mille Trois cent Six Dirhams et 00 Cts TTC)	11/11/2021 à 10 h 00
18/2021	Travaux d'aménagement de la piste rurale "AIT SALEH" relevant de la commune territoriale d'EL MERS, Province de BOULEMANE	528 000,00 Dhs (Cinq Cent Vingt Huit mille Dirhams).	17.623.724,09 Dhs TTC (Dix Sept Millions Six Cent Vingt Trois Mille Sept Cent Vingt Quatre Dirhams et 09 Cts TTC)	11/11/2021 à 11 h 00

Le dossier de la consultation peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Boulemane à Missour, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordres de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Boulemane à Missour ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans règlement de la consultation.
- Soit soumissionner électroniquement à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
- Les participants doivent établir les documents exigés dans le règlement de consultation.

N°8704/PA

FONDATION CHEIKH KHALIFA IBN ZAID APPEL A LA MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N° 01/2021

Le 29 OCTOBRE 2021, il sera procédé, dans les bureaux de la Fondation Cheikh Khalifa Ibn Zaid à Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel à la manifestation d'intérêt pour :

Les locaux commerciaux situés au Rez-de-chaussée de la résidence Universitaire Mohammedia, sise boulevard Hassan II Mohammedia.

Le dossier d'AMI peut être retiré au siège de la Fondation Cheikh Khalifa Ibn Zaid, situé à Boulevard TAIB NACIRI, Hay Hassani, Casablanca.

Les candidats doivent déposer leurs dossiers de candidature au bureau d'ordre de la Fondation Cheikh Khalifa Maroc.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du dossier AMI

Une visite de lieu sera programmée le 18 OCTOBRE 2021 à 11h 00mn.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter : (+212) 7 01 07 11 77

N° 8709/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts Département des Eaux et Forêts

La Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-ouest AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°019/2021/DRE-FLCDSO

(Réservé aux petites et moyennes entreprises, à la coopérative

à l'union des coopératives et à l'auto-entrepreneur) Le 12 du mois de Novembre 2021 à 09h30. Il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest à Agadir à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour :

Exécution des travaux d'aménagement de clôtures dans les réserves animalières du Parc National de Sous Massa, Communes de Sidi Bibi et Sidi Ouassay, Province de Chtouka Aït Baha

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest, sise à la Cité Administratif à Agadir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat. WWW.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante Huit Mille Dirhams. (48 000, 00) DHS. L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit Cent Quatre Vingt Huit Mille Six Cent Soixante Dirhams toutes taxes comprise. (888 660,00dh) TTC.

-Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2.19.69 du 24 Mai 2019.

Les concurrents peuvent: -Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau

d'ordre au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest sise à la Cité Administratif à Agadir

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat. en application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

-Les concurrents doivent déposer un échantillon du grillage (1M1) mentionné dans l'article 43 du CPS au bureau de la comptabilité et des marchés le 11 /11/2021 avant 16h30mn. Cet appel d'offres est destiné aux Petites et Moyennes Entreprises selon l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 3011-13 du 24 hijra 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics et à la coopérative; à l'union des coopératives et à l'auto-entrepreneur selon le Décret n°2-19-69 du 18 Ramadan 1440 (24 Mai 2019) complétant et modifiant Décret n° : 2-12-349 du 8 Joumada I 1428 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de Consultation.

N° 8710/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عالية الصحيرات عمارة
جلس عمالة
عدد: 3.11 / م ب ش ق

إعلان

عن إجراء امتحان الكتابة المهنية برسم سنة 2021، لفائدة المواطنين المتسعين إلى ميّزاة عمالة الصحيرات عمارة.

يعلن رئيس مجلس عمالة الصحيرات عمارة بأنه تقرّر إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 يوم الأحد 2021/11/21 لفائدة المواطنين على أقدمية أربع سنوات (04) على الأقل من الخدمة الفعلية في إطار مهندس دولة من الدرجة الأولى و ست (06) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار الاصلي بالنسبة لباقي المواطنين إلى غاية 2021 / 11/21، وذلك وفق ما هو مبين في الجدول التالي:

الإطار الاصلي	إطار الترقية	شروط الترشح للامتحان	المناصب المتجاري بدلتها	ملف الترشح
مهندس دولة من الدرجة الأولى	مهندس دولة من الدرجة الممتازة	أقدمية أربع سنوات (04) على الأقل من الخدمة الفعلية في إطار مهندس دولة من الدرجة الأولى و ست (06) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار الاصلي بالنسبة لباقي المواطنين إلى غاية 2021 / 11/21	13 % من عدد المواطنين المستوفين للشروط النظامية	توضع ملفات الترشح بمصلحة الموارد البشرية والشؤون القانونية، مجلس عمالة الصحيرات عمارة قبل 08 / 11 / 2021
مصرف من الدرجة الثالثة	مصرف من الدرجة الثانية			
مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الأولى			
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية			
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية			
تقني من الدرجة الثانية	تقني من الدرجة الثالثة			

N°8711/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA

SERVICE DES MARCHES

AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 10/2021 DU 26 /10/2021 à 11 H

Le Président de la Commune de Khénifra informe le public et les concurrents Intéressés par l'appel d'offre ouvert N° : 10/2021 prévu le 26 Octobre 2021 à 11 heures publié dans les journaux – Libération N° : 9427 parue le 28/09/2021 page 20 et Al Haraka N° : 10261 parue le 28/09/2021 page 12 relatif à : Réhabilitation réseau de l'éclairage public (Bd Zeraktouni route de Tadla et Bd Mohamed VI route de Meknès) est annulé à cause de la définition des articles du bordereau des prix qui ne répond pas aux besoins du marchés en question.

N°8706/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION DRAA TAFILALT
PROVINCE D'ERRACHIDIA
CERCLE DE RISSANI
CAIDAT DE RISSANI
COMMUNE D'ES-SEFALAT
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS DES EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR L'ANNEE 2021

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNE ES-SEFALAT A RISSANI : AVIS QU'IL SERA ORGANISÉ DES EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR L'ACCES AUX GRADESSUIVANTS:

GRADE D'ORIGINE	NOUVEAU GRADE	DATE DEPOT DE DOSSIER DE CANDIDATURE	DATE ET LIEU DES EXAMENS		CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'EXAMEN
			EPREUVE ECRITE	EXAMEN ORAL	
TECHNICIEN 4 ^e GRADE ECHELLE 8	TECHNICIEN 3 ^e GRADE ECHELLE 9	LA DEMANDE DE PARTICIPATION A L'EXAMEN SERA DEPOSEE JUSQU'AU 05/10/2021 AU PLUS TARD AU SERVICE GRH.	LE : 07/10/2021 A PARTIR DE 09H AU SIEGE DE LA COMMUNE	LE : 13/10/2021 A PARTIR DE 09H AU SIEGE DE LA COMMUNE	SIX (06) ANS DE SERVICE DANS LE GRADE D'ORIGINE
ADJOINT TECHNIQUE 3 ^e GRADE ECHELLE 6	ADJOINT TECHNIQUE 2 ^e GRADE ECHELLE 7				
ADJOINT ADMINISTRATIF 2 ^e GRADE ECHELLE 7	ADJOINT ADMINISTRATIF 1 ^{er} GRADE ECHELLE 8	LA DEMANDE DE PARTICIPATION A L'EXAMEN SERA DEPOSEE JUSQU'AU 28/12/2021 AU PLUS TARD AU SERVICE GRH.	LE : 31/12/2021 A PARTIR DE 09H AU SIEGE DE LA COMMUNE	LE : 03/01/2022 A PARTIR DE 09H AU SIEGE DE LA COMMUNE	

N°8707/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique Université Hassan II DE CASABLANCA Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers Casablanca

Avis Rectificatif et de report

Appel d'offres ouvert n°01F/ENSAM/2021 Séance publique

Le Directeur De l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca informe le public que l'avis de l'appel d'offres ouvert N°01F/ENSAM/2021 ayant pour objet :

Achat du Matériels Informatiques en 2 lots destinés à l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca.

Publié sur le quotidien la libération en date du 07 Octobre 2021, a connu une rectification au niveau de l'avis : soit Déposé contre récépissé les plis au siège de la présidence de L'Université Hassan II De Casablanca, le jour de l'ouverture des plis.

Et un report au niveau de la date d'ouverture des plis qui sera le 01 Novembre 2021 à 11H00 au lieu le 27 Octobre 2021 à 11H00.

Le reste de l'avis demeure inchangé.

N°8708/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

ESBROUFE	CUBE	ÉCOLE	PEU	GRECQUE	MOT	MENU	VERRES
DEUX	PANSE-BÊTE	LIBRE		CONSEILLÈRE	D'AUTEUR		SOLIDAIRES
		QUARTIER		LITHIUM			
		D'ASSOUAN		ARTICLE		DRAME	
SACRÉ				GRAFFITI		NIPPON	USTENSILE DE CUISINE
GARE						SODIUM	
CUBE		ARTICLE	POSSÉSSIF		ESPACE		
		ESPAGNOL			DE		
			PARTIE		TEMPS		
			D'UNE		SYMBOLE		EN OTAGE
			TIGE		DE L'OR		CHOISIE
ADMINISTRÉ	PRONOM		INGURGITÉE				
	CRU			VIEILLE			SIGNE D'HUMANITÉ
	CUIT						
LETTRES DE MEKNÈS		CANNE					
		BOUT À BOUT		PES	ÊTRE		
		ESCLAVE		CLOUS	EN		
LIQUIDA					NAGE		
SITUÉE			AVIRON				DENSE
SACRÉ			GRECQUE		UN PEU		
			ARTICLE		D'ARGENT		CUBE
			ESPAGNOL				
VENTILE							
ANNONCE				FIN		VIGNOBLE	
UNE SUITE				DE			
				VERBE			
		TIREUR					

Solution mots flechés d'hier

ARTICLE	M	A	R	C	H	A	N	D	I	S	E
PANNEAU	P	A	N	N	E	A	U	E	L	A	N
ES	E	S	N	O	R	R	V				
ES	A	P	I	R	A	I					
OR	A	S	P	I	C	S	H	E			
BAS	B	A	S	O	I	E	U				
EUS	E	U	S	T	H	O	R	A	X		
TROUFI	T	R	O	U	F	I	O	N			
VUBA	V	U	B	A	R	O	G	M			
INDUBITABLE	I	N	D	U	B	I	T	A	B	L	E
ORLUES	O	R	L	U	E	S	O	N			
OSSELET	O	S	S	E	L	E	T				
EINU	E	I	N	U							

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzarif

Service technique
Khadja Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadja Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gahs

Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Journal Libération
Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017 www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT.

- I. Entre deux bornes.
- II. Les mots croisés en sont un. - Ils fixent les teintures.
- III. Démarre au jour le plus long. - Dont la deuxième interprétation n'a pas suffi.
- IV. Fragmentaires. - Son président est élu pour 4 ans.
- V. Évite la séparation.
- VI. Accablé de dettes. - Qui n'a pas toutes ses joies.
- VII. Grecque du millionième. - Administrées. - Élément dans l'eau.
- VIII. Risquant de s'enflammer. - Tout de travers.
- IX. Démence. - Qui a reçu une bonne trempe.
- X. Comme des potions magiques.

VERTICALEMENT.

- 1. Il se promène les mains dans les poches.
- 2. Grecque à ne pas oublier. - Résultat d'un vol.
- 3. Il escalade le mur. - On le plante dans le gazon.
- 4. Variété de cactus. - Habitation à la garenne.
- 5. Mifigue mi-raisin.
- 6. On l'évite avec un gps. - Fit un fabuleux emprunt au paon.
- 7. Gardes urbains.
- 8. Donne confiance. - Se situait au-dessus du pharaon.
- 9. Après vous. - Fait marcher la machine.
- 10. Elles mettent notre patience à l'épreuve. - Prenait la défense du seigneur.
- 11. Elles s'affichent dans les kiosques. - Bien équilibré.
- 12. Travaille avec des habits neufs.

Grilles de sudoku

Facile									Moyen									
6		4	9		1			3			4	9						
	1	5						9			7	9		5	1	2		
	3	9	4	2								1				7	9	
3								1	5					2	6		5	
			1	3	7													
	4	2											1	4			6	
				5	2	8	3											
	8					6	4						5	8	3		4	2
2			7		4	9		5							2	5		
Difficile									Expert									
			9	4							4	6						1
1		9		6				5				3			6	2		
								4	8					2	1			
	5	3			7							2	3	5	4			
2		6		9		4		5										
			2			8	7							7	2	5		3
9	6													2	8			7
	3			7		2		1					7	9				1
			5	9													4	5

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	M	O	D	E	R	A	T	R	I	C	E	S
II	O	U	I	S		C	R	U	D	I	T	E
III	R	E	F	A	I	T	E	S		R	E	R
IV	T	S	F		R	E	M	E	D	E		M
V	A	T	E	L	E		P	S	E	U	D	O
VI	D		R	O	S	S	E		B	R	I	N
VII	E	M	E	U		E	T	N	A		S	N
VIII	L	A		P	E	R	T	U	R	B	E	E
IX	L	I	M	E	T	T	E		D	R	U	E
X	E	N	G	R	A	I	S	S	E	U	R	S

Facile									Moyen										
7	8	2	6	4	3	1	9	5			5	9	6	4	2	7	3	1	8
4	3	1	9	2	5	6	7	8			1	8	7	5	6	3	9	4	2
5	6	9	8	1	7	4	3	2			2	3	4	9	1	8	6	7	5
9	4	6	5	7	1	8	2	3			8	4	3	2	5	1	7	9	6
8	2	5	3	6	9	7	1	4			6	1	5	7	8	9	4	2	3
3	1	7	2	8	4	5	6	9			9	7	2	3	4	6	5	8	1
1	7	8	4	9	2	3	5	6			3	5	1	8	7	4	2	6	9
6	9	3	7	5	8	2	4	1			4	2	8	6	9	5	1	3	7
2	5	4	1	3	6	9	8	7			7	6	9	1	3	2	8	5	4
Difficile									Expert										
7	8	2	6	4	3	1	9	5			4	6	2	8	5	9	7	3	1
4	3	1	9	2	5	6	7	8			8	3	1	4	7	6	2	5	9
5	6	9	8	1	7	4	3	2			5	7	9	3	2	1	4	6	8
9	4	6	5	7	1	8	2	3			2	8	3	5	1	4	9	7	6
8	2	5	3	6	9	7	1	4			7	9	5	6	3	8	1	2	4
3	1	7	2	8	4	5	6	9			1	4	6	7	9	2	5	8	3
1	7	8	4	9	2	3	5	6			3	1	4	2	8	5	6	9	7
6	9	3	7	5	8	2	4	1			6	5	7	9	4	3	8	1	2
2	5	4	1	3	6	9	8	7			9	2	8	1	6	7	3	4	5

Economie

BAM satisfait l'intégralité des demandes de refinancement des banques

La Banque centrale a satisfait l'intégralité des demandes de refinancement du secteur bancaire, a assuré, mercredi, le wali de Bank Al-Maghrib (BAM), Abdellatif Jouahri.

S'exprimant lors d'un point de presse tenu en mode visioconférence à l'issue de la troisième réunion du Conseil de BAM de l'année 2021, M. Jouahri a relevé que "tout ce qui a été demandé en tant que financement à la Banque centrale a été intégralement servi au secteur bancaire", rapporte la MAP.

Les banques, a-t-il poursuivi, ont ainsi des marges qui dépassent les 400 milliards de dirhams (MMDH), ajoutant que le pic était autour de 80 MMDH.

M. Jouahri a, dans ce sens, soulevé la prorogation des flexibilités sur le plan prudentiel, soulignant que les ratios de solvabilité sont jusqu'à présent "rassurants". "Nous sommes dans un ratio global qui est autour de 15% à un ratio de fonds propres de première catégorie qui est autour de plus 11%", a-t-il fait observer.

S'agissant des créances en souffrance, le wali de BAM a relevé que la Banque centrale suit le sort de ces créances qui ont enregistré une hausse importante, assurant que celles-ci sont "bien provisionnées".

Selon le rapport sur la politique monétaire, les créances en souffrance ont augmenté de 11,1% et leur ratio à l'encours du crédit bancaire s'est établi à 8,6%. Elles se sont accrues de 11,9% pour les entreprises non financières privées et de 9,9% pour les ménages.

Lors de cette réunion, le conseil a analysé, à la lumière de l'évolution de la situation sanitaire, la conjoncture économique aux niveaux national et international, ainsi que les projections macroéconomiques à moyen terme de la Banque.

Il a noté à cet égard les progrès significatifs réalisés par le Royaume en matière de vaccination, la poursuite de la reprise de l'activité économique et l'évolution de l'inflation à des niveaux modérés en dépit d'une certaine accentuation des pressions inflationnistes externes.

En outre, le Conseil s'est informé sur les derniers développements sur le marché de change et de l'impact des interventions récentes de la Banque pour résorber les excédents conjoncturels de devises.

Baisse du rythme d'accroissement des crédits aux entreprises privées

Le crédit au secteur non financier devrait s'accroître de 3,7% au terme de cette année et de 3,8% en 2022. C'est ce que prévoit Bank Al-Maghrib dans son dernier rapport sur la politique monétaire (RPM).

Selon le document, qui présente l'ensemble des analyses sous-tendant les décisions de la Banque centrale, la croissance annuelle du crédit au secteur non financier a, entretemps, décéléré au deuxième trimestre 2021 à 3,3% contre 4,1% au trimestre précédent.

Dans son rapport, Bank Al-Maghrib précise que cette évolution recouvre « un ralentissement de la progression des prêts accordés aux entreprises privées, une accentuation de la baisse de ceux octroyés aux entreprises publiques et une accélération de la croissance des crédits aux ménages ».

D'après les données trimestrielles relatives au deuxième trimestre 2021, les crédits aux entreprises privées ont vu leur rythme d'accroissement revenir de 5,6% à 2,7% au cours de la même période.

Ce recul s'explique par la décélération de la croissance des facilités de trésorerie, qui passe de 14,2% à 7,1% ; l'atténuation de la baisse des prêts à l'équipement qui chute à 4,1% contre 4,9% au trimestre précédent et le repli de



4,7% des crédits immobiliers après une appréciation de 1,2%.

Dans le même temps, les concours accordés aux entreprises publiques ont accusé un recul de 9,1%, après la baisse de 6,2% enregistrée au premier trimestre, en raison de l'accentuation du recul des prêts à l'équipement de 11,3% à 14,2%.

Il est à noter que les facilités de trésorerie accordées aux entreprises publiques sont par contre ressorties en hausse de 12,2% après une diminution de 2,2% ; tout comme les crédits immobiliers qui ont connu une amélioration de 23,6% après le repli de 19,1% observé au cours du trimestre précédent.

Selon les données publiées dans son rapport, qui synthétise les évolutions économiques, monétaires et financières récentes ainsi que les projections macroéconomiques, la progression des crédits aux entrepreneurs individuels a décéléré à 5% au deuxième trimestre contre 8% au trimestre précédent.

A en croire BAM, cette ré-

gression est liée à « la décélération de celle des facilités de trésorerie de 23,7% à 20,2% et l'accentuation du recul des crédits destinés à la promotion immobilière de 12,4% à 17,0% alors que la baisse des prêts à l'équipement s'est atténuée, passant de 2,8% à 1,4% », explique-t-elle.

Par branche d'activité, le rapport fait état d'un accroissement de 4,6% en glissement annuel des crédits destinés au secteur « bâtiment et travaux publics », après un repli de 0,6% un trimestre auparavant.

Parallèlement, les crédits accordés aux « industries chimiques et parachimiques » ont connu une accélération, passant de 1,2% au premier trimestre à 11% au deuxième trimestre.

Des données du rapport, il ressort que les rythmes de progression des concours aux branches des « industries alimentaires et tabac » et des « industries textiles, de l'habillement et du cuir » ont en revanche décéléré au cours de la même période.

En effet, ils ont reculé respectivement de 12,5% à 9% et de 19,2% à 13,9%, a fait savoir Bank Al-Maghrib.

Pour ce qui est des prêts aux particuliers, l'analyse des données disponibles montre que leur taux de progression est passé de 3,8% à 6,3%, suite à l'amélioration de 4,7% à 7,7% de la croissance des crédits à l'habitat et à la stabilité des prêts à la consommation (après une baisse de 3,6%).

A souligner que les créances en souffrance ont affiché une hausse de 11,1% et que leur ratio à l'encours du crédit bancaire s'est établi à 8,6%. BAM précise qu'elles se sont accrues de 11,9% pour les entreprises non financières privées et de 9,9% pour les ménages.

S'agissant des prêts octroyés par les sociétés financières autres que les banques au secteur non financier, il apparaît qu'ils ont connu une légère progression de 0,5%, après un recul de 1% un trimestre auparavant.

Alain Bouthry



Le crédit au secteur non financier devrait s'accroître de 3,7% cette année et de 3,8% en 2022, selon Bank Al-Maghrib



La parité USD/MAD atteint un plus haut de 10 mois

La parité USD/MAD a atteint un plus haut de 10 mois à 9,1 dirhams pour un dollar, au cours de la semaine allant du 04 au 08 octobre courant, selon Attijari Global Research (AGR).

"La hausse du dollar à l'international continue de driver l'évolution du dirham. A cet effet, la parité USD/MAD franchit un plus haut de 10 mois cette semaine à 9,1", indiquent les analystes d'AGR dans leur récente note "Weekly MAD insights-Currencies".

Tenant compte d'une nouvelle opération de rachat de devises de Bank Al-Maghrib auprès des banques de 88 millions de dollars américains cette semaine, le montant cumulé des interventions sur le marché interbancaire des

changes depuis septembre dernier s'est établi à 6,8 milliards de dirhams (MMDH), fait savoir la même source, notant que la position de change des banques est, néanmoins, excédentaire à 3 MMDH.

En outre, les spread de liquidité du dirham restent à des niveaux proches de la limite inférieure à -4,98%. A l'origine, les anticipations de reprise des flux imports permettant un équilibre des échanges en devises sur le marché. "Tenant compte des conditions de liquidité du marché des changes et de la hausse ponctuelle du dollar", les analystes d'AGR recommandent aux exportateurs de couvrir leurs exportations en dollars et ce, dans la perspective d'un inversement de la tendance USD/MAD.

Le Maroc offre des opportunités "énormes" aux investisseurs étrangers

Le Maroc possède de grands potentiels en matière d'affaires et offre d'"énormes" opportunités pour les investisseurs étrangers, a affirmé, mercredi, le directeur général de Casablanca Finance City (CFC), Saïd Ibrahim.

Intervenant lors d'une conférence organisée par le CFC sous le thème "Le Maroc en tant que hub commercial et financier pour l'Afrique", M. Ibrahim a souligné qu'investir au Maroc et en Afrique constitue une opportunité pour les investisseurs, au regard des potentialités du continent en matière des affaires et de ses perspectives de croissance. Ces opportunités, a-t-il poursuivi, sont liées à plusieurs domaines, notamment à l'accélération de la digitalisation de l'économie, aux ressources industrielles et au développement des énergies renouvelables.

Dans ce sens, le DG de CFC a rappelé que le Royaume est un pays leader en la matière, mettant



Le Royaume figure parmi les pays pionniers en matière de connectivité digitale et possède l'une des meilleures couvertures 4G sur le continent

en avant le développement du secteur industriel marocain qui se veut également un élément important pour les investisseurs, rapporte la MAP.

Et d'ajouter: "Le Maroc est également un pays africain stable et proche de l'Europe. Il est le seul pays africain à avoir des accords de libre-échange avec les Etats-Unis". M. Ibrahim a, en outre, relevé que le CFC offre aux investisseurs l'opportunité de s'installer au Maroc, un pays où le marché de digitalisation est en croissance, notant que le Royaume est déjà parmi les pays pionniers en matière de connectivité digitale et possède l'une des meilleures couvertures 4G sur le continent.

Pour sa part, la présidente de l'Autorité marocaine du marché

des capitaux (AMMC), Nezha Hayat, a mis en avant les opportunités offertes par les marchés de capitaux aux investisseurs et aux entreprises cherchant le financement. L'Autorité, a-t-elle soutenu, a œuvré à la mise en place de plusieurs réformes. Il s'agit principalement des réformes techniques, comme l'introduction de nouvelles classes d'actifs, a précisé Mme Hayat, affirmant que l'AMMC a aussi veillé au renforcement de la confiance dans le marché, à travers des mesures de transparence et de bonne gouvernance.

Mme Hayat a également relevé que l'AMMC adopte une approche pour l'intégration financière aux niveaux régional et continental, pour faciliter les investissements transfrontaliers et

construire un système de coopération solide avec les autres régulateurs de la région.

L'autorité, qui est alignée aux meilleurs standards internationaux et offre de grandes opportunités aux parties prenantes, fait aussi partie des initiatives régionales et continentales en faveur de l'intégration et l'harmonisation du marché, comme l'AELP (Africa exchanges linkage project).

Par ailleurs, les participants à cette conférence sont revenus sur l'importance des infrastructures pour attirer les investissements et la nécessité d'améliorer la participation du secteur privé dans l'infrastructure financière de l'Afrique, évoquant dans ce sens les plateformes portuaires dont dispose le Maroc, notamment le

port de Tanger Med et le port de Dakhla Atlantique.

Ils ont également discuté des répercussions de la crise liée au nouveau coronavirus (Covid-19) sur l'économie africaine, estimant que les crises constituent aussi une opportunité dont il faut tirer avantage, notamment dans le domaine numérique qui a pris de l'ampleur durant cette crise. Pour ce faire, ajoutent-ils, les pays africains doivent travailler sur la refonte de leur chaîne de valeur, en particulier les pays qui ont su développer leur industrie et leur connectivité.

S'agissant des risques qui entravent les investissements en Afrique, les experts ont soulevé un manque de connaissance de l'environnement africain ainsi que l'instabilité de quelques pays.

Art & culture

L'IRCAM, une référence sur les plans national et international



Le doyen de l'Institut Royal de la culture amazighe (IRCAM), Ahmed Boukous, a affirmé, jeudi à Rabat, que l'institut est devenu en seulement 20 années d'existence une référence sur les plans national et international.

"Un positionnement et une référence dans les domaines de la recherche sur l'amazighité acquis grâce aux chercheurs de l'institut et son personnel administratif", a-t-il dit dans une allocution lors d'une cérémonie organisée sous le thème "Vingt années d'institutionnalisation pour la promotion de l'amazighité : Parcours et perspectives", en célébration du 20ème anniversaire du discours historique prononcé par SM le Roi Mohammed VI le 17 octobre 2001 à Ajdir (Khénifra).

Et de soutenir que l'IRCAM compte aujourd'hui à son actif de nombreuses réalisations et un nombre important de publications dans les

sciences humaines et sociales, principalement dans les domaines de l'histoire, la littérature et la valorisation de la langue amazighe et l'alphabet tifinagh et autres applications informatiques ainsi que la traduction, ce qui a permis d'enrichir cette langue et de promouvoir son ouverture sur les autres cultures sur le plan international.

Lors de cette cérémonie tenue en présence notamment du secrétaire général de l'IRCAM, Houcine Moujahid, le président de la session 2020 du prix de la culture amazighe, Driss Khrouz, des cadres et des chercheurs de l'institut, il a estimé que le contexte actuel et les challenges posés exigent la poursuite des efforts de recherche avec plus de détermination et plus de rigueur. Il a assuré que l'institut restera fidèle à ses engagements envers les établissements publics qui s'inscrivent dans le cadre des dispositions de la Constitution et des lois organiques relatives à l'officialisation de la langue amazighe.

Boukous a, par ailleurs, mis en avant l'ouverture de l'IRCAM sur le domaine de l'éducation et de l'enseignement, tous cycles confondus, la culture, les médias, la traduction institutionnelle ainsi que la société civile et ce, à travers le soutien des associations, des écrivains, des artistes et des chercheurs, se félicitant des dispositions contenues dans le programme gouvernemental du tout nouveau gouvernement. Cette cérémonie a été aussi marquée par l'hommage rendu à des enseignants de la langue amazighe et des cadres évoluant dans les domaines de l'encadrement et de la formation, en signe de reconnaissance de leurs multiples et notables contributions sur le registre de la promotion de la langue amazighe.

Il s'agit de Samira Moukrim, enseignante à la Faculté des lettres de Fès (filiale des études amazighes), Abdelmoutalib Zizaoui, enseignant de littérature amazighe - Université Ibn Zohr-

Agadir, Abdellah Ikla, maître-assistant à l'Institut régional des métiers de l'éducation et de la formation à Tanger, Malika Dou, inspectrice dans l'enseignement primaire à Ouarzazate, Zahra Lasfar, enseignante au primaire (Agadir), Soumia Chebi, enseignante dans une école à Ait Ourir dans la région du Haouz et Abdelaziz Ada (cycle primaire à Nador).

La célébration de ce 20ème anniversaire sera marquée par de nombreux événements au programme, notamment la remise du prix de la culture amazighe pour l'année 2020, la présentation de l'ouvrage "Institut Royal de la culture amazighe : Parcours et réalisations" ainsi que l'organisation d'un débat sur le 20ème anniversaire de l'institutionnalisation de la promotion de l'amazighité.

Créé par dahir le 17 octobre 2001, l'IRCAM vise à préserver et promouvoir la culture amazighe dans tous ses états.

Vernissage à Rabat de l'exposition "Fréquences du non-lieu"

Le vernissage de l'exposition "Fréquences du non-lieu" de l'artiste maroco-néerlandais Najib Cherradi, organisée par la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger (MRE), a eu

lieu jeudi à Rabat.

Lors de cette exposition, qui se poursuivra jusqu'au 15 novembre prochain à l'espace Rivages au siège de la Fondation, le public est invité à découvrir les œuvres récentes de

Najib Cherradi et ses tableaux marqués notamment par leur "dynamisme captivant".

Dans une allocution à cette occasion, Najib Cherradi a souligné que "cette exposition rapproche des univers internes qui nous poussent à s'interroger sur l'existence humaine. Il y a des choses qui sont claires et perceptibles, et il y a d'autres qui ne le sont pas et qui demandent une découverte et une recherche". Pour lui, "le travail artistique, d'une manière générale, est la captation des lignes de force. C'est comme un miroir avec lequel on se trouve en constant entretien. Parfois même, ce sont les œuvres qui essaient de nous déclarer les choses que l'artiste, lui-même, n'a pas pu capter".

Pour sa part, Fatiha Amellouk, chargée du pôle Art, culture et communication à la Fondation

Hassan II des MRE, a mis l'accent sur la spécificité des œuvres de Najib Cherradi, qui "vibrent par un mouvement, parfois horizontal, parfois vertical, et parfois circulaire, engendrant un dynamisme très profond qui trouve sa source dans la spiritualité".

Elle a également mis en avant le rôle fondamental que joue la Fondation dans le rapprochement des MRE de leur mère-patrie, notamment à travers ces expositions qui constituent une occasion pour découvrir "leur art, leur style ainsi que leur manière spéciale de créer". "Ce sont des artistes qui ont vécu à l'étranger et qui se sont imprégnés de la création de leur pays d'accueil", a-t-elle ajouté.

Depuis l'inauguration de l'espace Rivages en 2016, la Fondation a organisé des expositions dans plusieurs pays, dont la France, le Ca-

nada et les Emirats arabes unis. Natif de Salé, Najib Cherradi est un artiste multidisciplinaire, à la fois chanteur, compositeur, artiste plasticien et performeur. Il a mis en place plusieurs installations et expositions dans différents espaces et villes en Europe, au Maroc et en Egypte.

Cherradi avait reçu en 2007 le Prix "Muhr Award Best Composer" au Festival international de cinéma à Dubaï, puis a été commissaire de l'exposition d'art contemporain à la ville de Chefchaouen en 2016, avant d'être nommé, en 2019, par le centre international des pionniers des arts plastiques, en tant que président de la section des Pays-Bas. L'artiste est également membre actif du Centre culturel et créatif de l'Association des collections Mahmoud Darwish (peinture).



Lever de rideau sur le Festival du film d'El Gouna avec la participation du Maroc

La cinquième édition du Festival du film d'El Gouna s'est ouverte, jeudi soir, avec une cérémonie marquée par la célébration d'une pléiade de stars égyptiennes du 7ème art décédées cette année dont Samir Ghanem, Dalal Abdel Aziz, Ezzat Al-Alayli et Youssef Shaaban.

Un hommage a été rendu par la même occasion à l'artiste égyptien Ahmed El-Sakka, qui a reçu le prix de la créativité. Lors de l'édition de cette année, le festival présentera environ 80 films, dans et en dehors des compétitions, comptant parmi

les productions arabes et internationales les plus importantes et les plus récentes, sachant que la valeur des prix du festival s'élève à 224.000 dollars.

La compétition officielle du festival (catégorie des longs métrages) connaît la participation de 16 films dont l'œuvre cinématographique marocaine "Haut et Forb" du réalisateur Nabil Ayouch. Dans la compétition des longs métrages documentaires, trois films seront projetés «Les prisonniers bleus» de Zeina Daccache (Liban), «Captains

of Zaatara» d'Ali El-Araby et «The Return» de Sarah El-Shazly (Egypte).

Quant à la compétition des courts métrages, 7 films seront projetés, en plus de la projection du film «Qamar 14» de Hadi El-Bagoury (Egypte) en dehors de la compétition dans le cadre de la catégorie de la sélection officielle. Le Maroc sera également représenté dans le jury de la compétition des courts métrages du festival à travers l'actrice Nadia Konda. Le jury, présidé par la réalisatrice égyptienne Kamla Abu Zekri, comprend aussi le producteur égyptien Tamer Ashry et la programmatrice de cinéma Alice Karroubi, qui fut membre principal dans la programmation des courts métrages au Festival de Cannes, ainsi que la journaliste et critique italienne Nina Roth.

En outre, le réalisateur marocain Hicham Lasri participera avec ses deux films "Hayesh Maych" et "Happy Lovers" dans les activités de la plateforme CineGouna, qui soutient les œuvres cinématographiques en cours et les scénarios en développement.

Selon les organisateurs, le Festival international du film d'El Gouna vise à créer des ponts entre les cultures à travers l'art du cinéma et à favoriser les échanges entre les cinéastes de la région et leurs homologues internationaux afin de renforcer l'esprit de coopération et d'échange culturels.



Bouillon de culture

Littérature

Deux critiques et un romancier marocains figurent parmi les lauréats de la 7ème édition du Prix Katara du roman arabe, dont la liste a été annoncée, mercredi à Doha, par la Fondation du village culturel Katara. L'annonce des lauréats de cette édition a été faite lors d'une cérémonie virtuelle, organisée sous l'égide de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO).

Dans la catégorie des romans arabes non publiés, le prix a été remporté par le romancier marocain Younes Quali pour son roman "Dakira alimat al mada" (mémoire douloureuse), à côté de la Syrienne Iátidal Najib Al-Choufi, de l'Irakienne Waghid Al Gharb, de l'Égyptien Mohamed Abdellah Al-Hadi et du Tunisien Walid Ben Ahmed. Dans le concours des Études sur la recherche et la critique littéraire, les critiques marocains Mohamed Al-Dahi et Yahya Ibn Al-Walid ont été primés pour leurs études "Le pouvoir d'articulation dans le discours romancier arabe contemporain", et "Maraya Atamadin wa Tahjin fi Riwaya al-arabia al-jadida (exemple du Maroc)".

Outre les deux critiques marocains, ont été primés dans cette catégorie l'Égyptien Ahmed Adil Al-Kadabi, le Tunisien Rida Jawadi et l'Égyptien Mamdouh Faraj Al-Nabi. Pour ce qui est des romans arabes publiés, se sont distingués le Tunisien Habib Al-Salmi, l'Égyptien Ahmad Al-Qarmalawi, le Palestinien Fajr Yaakoub, l'Égyptien Ayman Rajab Tahir et le Palestinien Nadir Minhal Hajj Omar. Le montant total des prix alloués à cette manifestation culturelle s'élève à 635.000 USD. "Katara" est un prix annuel lancé en 2014 par la Fondation culturelle "Katara".

Poésie

L'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO) a lancé, jeudi à Rabat, le "Laboratoire international ICESCO de pensée, de littérature et des arts", en collaboration avec une centaine d'intellectuels et d'universitaires.

Cette rencontre, organisée sous le thème "La culture pour repenser le monde", s'inscrit dans le cadre des Journées portes ouvertes internationales de l'ICESCO, qui se dérouleront tout au long de l'année dans plusieurs universités, centres de recherche et institutions culturelles à travers le monde.

Ce laboratoire, dont les contributeurs publieront leurs articles sur la plateforme numérique "ICESCO Agora" en cinq langues (arabe, anglais, français, espagnol et l'allemand), vise à renforcer l'action d'un certain nombre de plateformes numériques relevant du programme "Routes de l'ICESCO vers l'avenir" et à créer une synergie entre les intellectuels de différents continents.

Il tend également à se concentrer sur la culture et la science en tant que base de connaissances et point de départ pour comprendre les phénomènes politiques, éducatifs, sociaux et économiques actuels.

"La fille au Ballon", célèbre Banksy en lambeaux de retour sous le marteau

Mise aux enchères jeudi à Londres, "La Fille au Ballon", œuvre de l'artiste Banksy dont l'autodestruction partielle avait fait sensation il y a trois ans, s'apprête à s'envoler lors d'une vente chez Sotheby's. Cette version de "La Fille au Ballon", rebaptisée "L'Amour est dans la poubelle" ("Love is in the Bin"), est estimée entre 4 et 6 millions de livres sterling (entre 4,6 et 7 millions d'euros), selon la maison de ventes.

Le prix attendu, susceptible d'être dépassé, est quatre à six fois plus élevé que celui qui avait été atteint lors de la vente originale à une collectionneuse restée anonyme, qui se prépare à réaliser une très belle opération. La dernière apparition de l'œuvre lors d'une vente aux enchères en 2018 avait suscité la stupeur dans le monde entier.

A peine le coup de marteau avait-il retenti qu'un broyeur dissimulé dans le cadre avait réduit en charpie la moitié inférieure de la toile, qui représente une petite fille lâchant un ballon rouge en forme de coeur, ne laissant intact que le ballon sur fond blanc. Avec cette action retentissante, qui avait provoqué

un véritable séisme dans le milieu de l'art, l'artiste de rue avait pour ambition de dénoncer la "marchandisation" de l'art.

Dans son communiqué annonçant la vente, Sotheby's a qualifié la destruction de "happening artistique le plus spectaculaire du XXIe siècle", la plaçant dans l'héritage d'art anti-establishment qui a commencé avec (le mouvement) Dada et Marcel Duchamp".

"Lors de cette soirée surréaliste il y a trois ans, je suis devenue par accident la privilégiée propriétaire de "L'Amour est dans la poubelle+", a rappelé l'acheteuse, citée dans le communiqué de Sotheby's annonçant la vente, "mais il est maintenant temps de s'en séparer".

Avant même cette notoriété planétaire, "La Fille au Ballon", apparue pour la toute première fois en 2002 sous forme de graffiti réalisé au pochoir sur un mur de la rive sud de Londres, avait déjà été désignée comme l'œuvre d'art préférée des Britanniques.

Vendredi, une version en diptyque de "La Fille au Ballon" sera mise en enchère,

également dans la capitale britannique, cette fois chez Christie's. Réalisée en 2005, la toile en deux parties est estimée entre 2,5 et 3,5 millions de livres sterling (entre 2,9 et 4,1 millions d'euros).

Depuis ce coup d'éclat, Banksy affole les ventes aux enchères où ses œuvres atteignent des records. En mars dernier, "Game Changer", une toile mettant à l'honneur les soignants en période de pandémie de coronavirus, s'était vendue chez Christie's à 16,75 millions de livres (19,5 millions d'euros).

Banksy s'est fait connaître par une série de graffitis apparaissant sur des bâtiments. L'artiste originaire de Bristol, qui entretient le mystère sur son identité, aime provoquer et donner à réfléchir. En 2005, il avait réalisé le graffiti "Le lanceur de fleurs" sur un mur de Jérusalem, représentant un manifestant masqué sur le point de lancer un bouquet de fleurs.

L'artiste utilise également sa bombe de graffeur pour manifester son opposition au Brexit son soutien aux migrants, ou encore pour alerter sur l'urgence climatique.





Elizabeth II "trahie par ses enfants"

À travers son œuvre *Guerre royale* (Albin Michel), Robert Lacey, spécialiste de la monarchie, fait le récit des heures sombres du trône anglais. Dans l'édition du 13 octobre de *Point de vue*, au détour d'une conversation sur les relations conflictuelles entre les princes William et Harry, l'expert royal décrit les déboires du règne d'Elizabeth II éprouvé par les scandales de son entourage : "Elle a été trahie par ses enfants toute sa vie. Sa vie a été une torture. Et elle n'a plus Philip à ses côtés. Il y a eu tellement de désastres dans cette famille."

Passionnément amoureuse de

son prince Philip, Elizabeth II l'épouse un jour d'hiver 1947 à l'abbaye de Westminster, malgré la réticence de son père. Très vite, la reine donne naissance au prince Charles, en 1950. Dix ans plus tard, la famille royale s'agrandit avec l'arrivée d'Andrew puis d'Edward en 1964. Si les quatre enfants de la reine vivent une enfance somme toute heureuse, bien des années plus tard, alors adultes, les choses s'assombrissent. "Exception faite peut-être avec Anne et Edward. Aujourd'hui encore, Charles lui pose des problèmes", raconte le spécialiste.



Les terribles confidences de Carla Bruni



Après le scandale Weinstein, qui a déclenché une vague de dénonciations dans le milieu cinématographique et l'avènement du hashtag populaire #MeToo, serait-ce au tour du mannequinat d'être le terrain d'accusations d'agressions sexuelles et de viols à répétition ? L'affaire déclenchée cette année concerne l'un des papes de la mode : le célèbre agent Gérald Marie. Celui-ci a accompagné pas moins de 5.000 jeunes femmes dans leur carrière, et s'est notamment imposé en tant que directeur Europe de l'agence Elite. Il a quitté ce poste il y a dix ans tout juste. Mais aujourd'hui, c'est devant la justice qu'il pourrait rendre des comptes. 14 femmes ont porté plainte au civil contre lui. Attouchements sexuels, relations forcées, comportements sexistes et machistes... On ne compte plus le nombre de témoignages à charge.

Parmi les ex-mannequins qui l'ont côtoyé et soutiennent cette nouvelle vague d'accusations, une certaine Carla Bruni. Si elle précise n'avoir jamais été victime de ses agissements supposés, l'épouse de Nicolas Sarkozy est persuadée que ses anciennes collègues du métier disent vrai à propos de Gérald Marie. Surtout, elle entend dénoncer les mécanismes nauséabonds d'un univers où les hommes ont trop souvent objectivé les femmes. Ce qu'elle fait dans les colonnes du magazine *Paris Match*. L'ancienne Première dame regrette le rapport de force qui s'est institué et s'exprime sur la vulnérabilité des jeunes femmes, souvent mineures, qui se lancent dans une carrière de modèle.

Jul impressionne les internautes avec un geste technique en plein match

Une semaine après le vibrant hommage rendu au "Boss" Bernard Tapie, décédé d'un double cancer le 3 octobre dernier, le stade Vélodrome accueillait un nouvel événement en son sein, plus joyeux celui-là quoique non moins symbolique. Ce mercredi 13 octobre était en effet organisé un match caritatif au profit de l'éducation des enfants en Côte d'Ivoire. Ce "match des Héros" s'est joué devant 35.000 spectateurs et dans une ambiance très familiale. Outre d'anciennes stars du club de la cité phocéenne - Djibril Cissé, Didier Drogba, Basile Boli, Robert Pirès, Samir Nasri, etc. -, des personnalités d'autres sports, comme Tony Parker ou encore Teddy Riner, ainsi que des stars de la chanson, comme Matt Pokora, ont revêtu short

et maillot pour montrer leurs plus belles aptitudes ballon au pied.

Et à ce jeu, il est un artiste local qui s'est particulièrement distingué, en la personne du rappeur Jul. Certes, l'Omni n'a pas trouvé le chemin des filets malgré une belle reprise de volée qui aurait pu faire mouche. Mais le digne représentant de la cité phocéenne, qui portait d'ailleurs le numéro 13 dans le dos, a offert une petite sucrerie au public déjà bien acquis à sa cause. Lancé à l'approche de la surface de réparation adverse, il a totalement enrhumé Éric Abidal, ancien défenseur de l'équipe de France et du FC Barcelone, d'un dribble en mouvement derrière la jambe d'appui assorti d'une feinte de corps. De quoi déclencher la furie des supporters marseillais.



Adriana Karembou traumatisée par son image

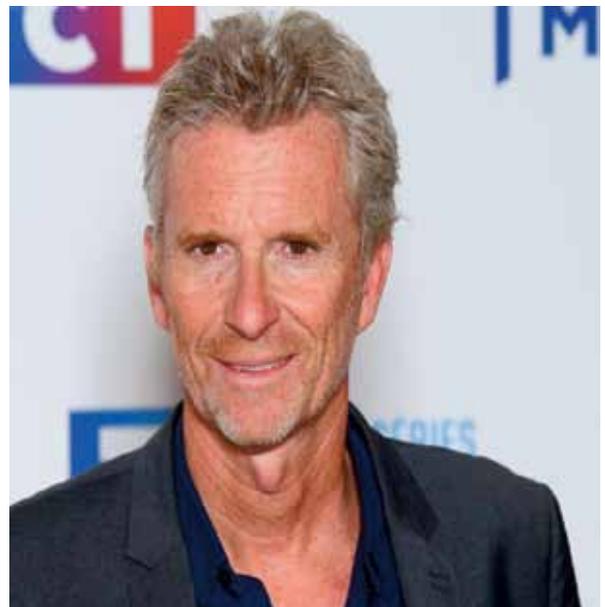
Adriana Karembou a revêtu sa veste d'actrice depuis quelques semaines. L'ex-mannequin, qui a fêté ses 50 ans en septembre, apparaîtra dans Plus belle la vie sur France 3 à partir du mercredi 27 octobre, un rôle récurrent qu'elle a accepté après avoir fui la comédie pendant des années. Sa première expérience en tant qu'actrice principale ne lui a pas laissé que des bons souvenirs. En 2015, elle a joué dans Meurtres à Etretat avec Bruno Madinin. Ne pas pouvoir maîtriser son image à 100 % l'a traumatisée, au point qu'elle n'a jamais voulu voir le téléfilm.

«La première fois que j'ai vu des rushes, j'ai pleuré», confie-t-elle ce mercredi 13 octobre dans Télé Magazine. «Être mannequin, c'est tout maîtriser, être parfaite à 100 %. (...) Le métier d'acteur, c'est la vie. Et la vie, on ne la maîtrise pas», poursuit-elle. Aujourd'hui, Adriana Karembou a dépassé cette peur et accepte plus facilement les rôles qui ne la montrent pas forcément à son avantage. «Je ne sais pas si je peux tout jouer, mais je sais que j'ai très envie d'essayer en tout cas», explique-t-elle. Maintenant qu'elle est maman (sa fille, Nina, a 3 ans), l'épouse d'Aram Ohanian a envie de se challenger. Faire ses preuves dans la comédie est un défi qu'elle a envie de relever. Et si après Plus belle la vie d'autres opportunités se présentent, elle dira aux productions : «Ne me donnez pas de rôles de jolie nana!»

Denis Brogniart n'hésite pas à "remettre à leur place" les candidats

A cause de la faim, de l'épuisement physique et moral aussi, certains aventuriers de Koh-Lanta auraient tendance à s'énerver rapidement. Mardi 12 octobre, lors de la diffusion d'un autre épisode du jeu d'aventure, Clémentine s'en serait prise à l'animateur Denis Brogniart lors de l'épreuve. Ce mercredi 13 octobre, dans un live Instagram, l'animateur et la candidate se sont expliqués auprès des internautes : "Quand un aventurier me parle en étant un peu énervé, je peux le remettre tout de suite à sa place, mais ce n'est pas forcément à la télé", s'est défendu l'animateur comme l'a rapporté Télé-Loisirs. "Rassurez-vous, je tiens mon rôle", a assuré Denis Brogniart en précisant n'avoir aucun souvenir d'un réel manque de respect de la part d'un aventurier.

D'autant plus que lors du dernier épisode diffusé ce mardi 12 octobre, l'animateur était davantage amusé qu'offusqué devant la réaction de la jeune femme. Seulement, le montage de l'émission, pour garder la tension de l'épreuve, a coupé les sourires en coin de Clémentine et de l'animateur, complices. "Ce qu'on ne voit pas à la télé, c'est qu'à ce moment-là, tu rigoles. Et moi, je rigole aussi parce que je me dis que ça n'a pas changé, la meuf, elle répond du tac au tac à Denis Brogniart", a expliqué Clémentine sur Instagram. Une déclaration confirmée par ce dernier. "Mais je vous comprends, il y a du stress. (...) T'as envie de retourner dans l'aventure et là, tu me réponds, mais ça m'a fait marrer !", a rassuré l'animateur de TF1.



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX-N°: 37/INV/2021
(Séance publique)

Le 09 NOVEMBRE 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, avenue Jnane Harti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'AOO ayant pour objet: **Travaux de construction de L'Ecole primaire Communautaire OULED BENRAHMOUN à la Commune Territoriale WAHAT SIDI BRAHIM** relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique:

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et l'estimation sont fixés comme suit:

Montant du cautionnement provisoire dhs TTC		Montant de l'Estimation des travaux dhs TTC	
En chiffres	En lettres	En chiffres	En lettres
120 000.00	Cent vingt mille dirhams	7 975 272.00	Sept millions neuf cent soixante quinze mille deux cent soixante douze dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état «www.marchespublics.gov.ma».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

✓ notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe minimale et qualification suivants :

Secteur	Qualification	Classe
A	A2	3

Ou bien

Secteur	Qualification	Classe
5	5,5	3

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

✓ Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N°8712/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire, et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX-N°: 38/INV/2021
(Séance publique)

Le 09 NOVEMBRE 2021 à 11 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, avenue Jnane Harti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'AOO ayant pour objet: **Travaux de construction de quarante-trois (43) salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech, dans le cadre de remplacement de préfabriquée en trois lots séparés :**

- **LOT N°01 :** Construction de dix-neuf (19) salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à la commune territoriale TASALTANETE à la province Marrakech.
- **LOT N°02 :** Construction de treize (13) salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à la commune territoriale SAADA à la province Marrakech.
- **LOT N°03 :** Construction de onze (11) salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à la commune territoriale SUHLA à la province Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et l'estimation sont fixés comme suit:

Lot N°	Montant du cautionnement provisoire dhs TTC		Montant de l'Estimation des travaux dhs TTC	
	En chiffres	En lettres	En chiffres	En lettres
1	46 700.00	Quarante-six mille sept cents dirhams	3 110 406.00	Trois millions cent dix mille quatre cent six dirhams.
2	33 000.00	Trente-trois mille dirhams	2 199 324.00	Deux millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent vingt-quatre dirhams.
3	27 300.00	Vingt-sept mille trois cents dirhams	1 819 554.00	Un millions huit cent dix-neuf mille cinq cent cinquante-quatre dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état «www.marchespublics.gov.ma».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

✓ notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe minimale et qualification suivants :

Secteur	Qualification	Classe
A	A2	4

Ou bien

Secteur	Qualification	Classe
5	5,5	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

✓ Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N°8713/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION & DE FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°53/2021/INV

Le **08/11/2021 à 12h30**, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° :53/2021/INV, pour :

lot	Objet	Caution Provisoire	Estimation (TTC)
1	Travaux d'aménagement et réhabilitation de l'internat de l'école communautaire Tioute à la commune territoriale Tioute, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	10000.00 (Dix mille dhs)	756 962.40 Dhs (Sept Cent Cinquante Six Mille Neuf Cent Soixante Deux Dirhams Quarante Centimes)
2	Travaux d'aménagement et réhabilitation de l'internat du Lycée collégial Essaada à la commune territoriale Elfaïd, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	10 000.00 (Dix mille dhs)	622 128.00 Dhs (Six Cent Vingt Deux Mille Cent Vingt Huit Dirhams)
3	Travaux d'aménagement et réhabilitation de l'internat du lycée collégial Tifnoute à la commune territoriale Tifnoute, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	10 000.00 (Dix mille dhs)	733 770.00 Dhs (Sept Cent Trente Trois Mille Sept Cent Soixante Dix Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, la classe minimale et la qualification exigés suivants :

Lot	Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
1	A	A5	5
2	A	A5	5
3	A	A5	5

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N°8714/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :54/2021/INV

Le **08/11/2021 à 14 heures 00 minute**, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 54/2021/INV, pour **travaux d'aménagement et réhabilitation du lycée Collégial Imam Mouslim à la commune territoriale Alt Igass, relevant de la direction provinciale de Taroudant. :**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : **599 730,98 Dhs (Toute Taxe Comprise), (Cinq Cent Quatre-Vingt-Dix-Neuf Mille Sept Cent Trente Dirhams Quatre-Vingt-Dix-Huit Centimes Toute Taxe Comprise).**

La caution provisoire : Dix Mille Dirhams (10 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières de la direction.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, la classe minimale et la qualification exigés suivants :

Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A	A5	5

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N°8715/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DU PRÉSCOLAIRE ET DE SPORT
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
RÉGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :55/2021/INV

Le 08/11/2021 à 15 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 55/2021/INV, pour : **travaux de réhabilitation progressive des établissements d'enseignement pour devenir établissements inclusifs et de réhabilitation des salles de ressources, de qualification et de soutien, relevant de la direction provinciale de Taroudant.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : **1 266 537,00Dhs (Toute Taxe Comprise).** (Un Millions Deux Cent Soixante Six Mille Cinq Cent Trente Sept Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : **Quinze Mille Dirhams (15 000,00 Dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières de la direction.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, la classe minimale et la qualification exigés suivants :

Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A	A5	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N°8716/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DU PRÉSCOLAIRE ET DE SPORT
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
RÉGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :57/2021/INV.

Le 09/11/2021 à 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 57/2021/INV, pour la **réception des fonds de fouilles et le contrôle de qualité des matériaux des travaux de création du Centre des ressources du préscolaire à la commune territoriale Taroudant, relevant de la direction provinciale de Taroudant.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : **11250,00Dhs (TTC Toute Taxe Comprise).** (Onze Mille Deux Cent Cinquante Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : **2 000,00Dhs (Deux Mille Dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification :

Activité	Qualification	Catégorie
Contrôle de qualité	CQ.1	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 8 du règlement de consultation.

N°8717/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
17/2021/BG**

Le 09 Novembre 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Travaux d'aménagement et d'installation du siège de la Province de Khénifra (Réhabilitation de façades et aménagement extérieur)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **cent dix mille Dirhams (110.000,00 dhs).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **quatre millions trois cent quatre vingt seize mille huit cent quatre vingt quatre dirhams TTC (4.396.884,00 Dhs TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

- Pour les concurrents installés au Maroc

➤ Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Classe	Qualification exigée
A	3	A5

-Pour les concurrents non installés au Maroc

➤ Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°8718/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
18/2021/BG**

Le 11 Novembre 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Travaux d'aménagement et d'installation du siège de la Province de Khénifra (aménagement intérieur)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **cent mille Dirhams (100.000,00 dhs).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **trois millions neuf cent quatre vingt dix sept mille quatre vingt dirhams TTC (3.997.080,00 Dhs TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

- Pour les concurrents installés au Maroc

➤ Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Classe	Qualification exigée
A	3	A5

-Pour les concurrents non installés au Maroc

➤ Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°8719/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° : 14/2021/CA

Le 09/11/2021 à 09heures du matin, il sera précédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Les études et la conception de projet architecturale et le suivi des travaux de création du Centre des ressources du préscolaire à la commune territoriale Taroudant, relevant de la direction provinciale de Taroudant.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau des marchés, service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Taroudant, ou téléchargé du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 750 000,00DH (HT) (Sept Cent Cinquante Mille Dirhams). Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions de l'article 120 Décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les dossiers des architectes sont soit :
- déposés, contre récépissé, auprès du bureau des Marchés, service des Affaires Administratives et Financières relevant de la direction provinciale de TAROUDANT.
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

- Soit déposer, leurs plis, par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- soit remis, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation architecturale du projet en question. N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 8720/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :56/2021/INV.

Le 09/11/2021 à 09h30 min, il sera précédé, dans la

salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 56/2021/INV, pour Le contrôle technique des études et le suivi des travaux de création du Centre des ressources du préscolaire à la commune territoriale Taroudant, relevant de la direction provinciale de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 2 000,00Dhs (Deux Mille Dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.
• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
• Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 8721/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :58/2021/INV.

Le 09/11/2021 à 11heures, il sera précédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 58/2021/INV, pour études techniques et le suivi des travaux de création du Centre des ressources du préscolaire à la commune territoriale Taroudant, relevant de la direction provinciale de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 11250,00Dhs (Onze Mille Deux Cent Cinquante Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : 2 000,00Dhs (Deux Mille Dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.
• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
• Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 8722/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra
Province de Béni- Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 16/BG /2021
MARCHÉ RESERVE AUX P.M.E, COOPERATIVES, UNIONS DE COOPERATIVES ET AUTO-ENTREPRENEURS.

Le 10/11/2021 à 10 Heures, il sera précédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni- Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix relatif aux : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOGEMENTS DE FONCTION RELEVANT DE LA PROVINCE DE BENI MELLAL. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Mar-

chés/ Service des Marchés de cette province. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3.000,00 dhs (Trois Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 166.332,00 dhs « Cent Soixante Six Mille Trois Cent Trente Deux Dirhams». Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, telle qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :
Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret n° 2-12-349 précité ;
- Soit transmettre leurs plis par la voie électronique.
- Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni- Mellal (D.B.M/SM).
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 8723/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 085/2021/CHUIRC

Le 26/11/2021 à 10 h, il sera précédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix N° 085/2021/CHUIRC
Objet : ACHAT D'INSTRUMENTATION MEDICO-TECHNIQUE ET D'EXPLOITATION (32) Lots séparés.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics «www.marchespublics.gov.ma».

Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement provisoire. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 14 494 930,22 DHS TTC (QUATORZE MILLIONS QUATRE CENT QUATORZE MILLE NEUF

CENT TRENTE DIRHAMS VINGT-DEUX CENTIMES TOUTES TAXES COMPRIS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Règlement N° D1580/15/DEPP du 19 Juin 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalier Ibn Rochd - Casablanca.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au Secrétaire Général à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd à l'adresse précitée ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons et la liste de colisage exigés pour tous les articles de chaque lot par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des Equipements et Fournitures de la direction générale du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue lahcen el arjoun-Casablanca, au plus tard le 25/11/2021 avant 14 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8724/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD

AVIS RECTIFICATIF N°3
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°075/2021/CHUIRC

Le Directeur du Centre Hospitalo-universitaire Ibn Rochd de Casablanca, informe le public que des modifications ont été introduites dans le dossier de l'appel d'offres n° 075/2021/CHUIRC : « ACHAT DU MATERIEL MÉDICO-TECHNIQUE », concernant les spécifications techniques du lot n° 164 « RADIO MOBILE AVEC COLONNE ROTATIVE ».

Lire : « 04 Cassettes 35*43 pour Agfa CR 15-X existant à l'hôpital » au lieu de « 04 Cassettes 35*43 pour CR Agfa existant à l'hôpital ».

Le dossier d'appel d'offres modifié peut être retiré du service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalier Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».

N°8725/PA

Royaume du Maroc

Chef du Gouvernement



المملكة المغربية

رئيس الحكومة

الكولف الملكي الرباطدار السلام

Royal Golf Rabat Dar Es Salam

Avis rectificatif
L'appel d'offres n°6/2021

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres n°6/2021, relatif aux travaux d'entretien et maintenance des espaces verts pour le Royal Golf Rabat Dar Es Salam en lot unique, que l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de (772 200,00) sept cent soixante-douze mille deux cent dirhams toutes taxes comprises au lieu de Six cent quarante-trois mille cinq cent (643 500,00) dirhams toutes taxes comprises.

N°8726/PA

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
 N° : 26/2021/CH/INV
 « Séance publique »

Le 09 novembre 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation
01	les prestations de relevés topographiques relatives aux projets de remplacement de vingt-huit (28) salles en préfabriqué par des salles en dur (structure en béton armé) aux établissements d'enseignement primaires relevant de la direction provinciale de Chichaoua	56 000,00 dhs (cinquante-six mille dhs)
02	les prestations de relevés topographiques relatives aux projets d'extension des établissements d'enseignement primaires par onze (11) salles d'enseignement préscolaire	22 000,00 dhs (vingt-deux mille dhs)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
 - soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- *En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
 NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives et aux unions de coopératives

N°8727/PA

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
 N° : 29/2021/CH/INV
 « Séance publique »

Le 09 novembre 2021 à 15 :30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation
01	le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux d'extension des établissements primaires relevant de la direction provinciale de Chichaoua par dix (10) salles d'enseignement général	30 000,00 dhs (trente mille dhs)
02	le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les opérations d'aménagement et de réhabilitation de deux (02) lycées qualifiants relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	15 000,00 dhs (quinze mille dhs)
03	Le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux de mise à niveau des établissements d'enseignement primaires par la construction de huit (08) blocs sanitaires	8 000,00 dhs (huit mille dhs)
04	Les études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux de mise à niveau des établissements d'enseignement primaires par la construction de douze (12) blocs sanitaires	28 000,00 dhs (vingt-huit mille dhs)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
 - soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- *En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification :

LOTS 01, 02 et 03 :

Activité	Qualifications exigées	Catégorie exigée
CQ : Contrôle de Qualité	CQ.1	4

LOT 04 :

Activité	Qualifications exigées	Catégorie exigée
EG : Etude Géotechnique	EG.1	4
CQ : Contrôle de Qualité	CQ.1	4

Ce certificat tient lieu de dossier technique.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives et aux unions de coopératives

N°8730/PA

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
 N° : 27/2021/CH/INV
 « Séance publique »

Le 09 novembre 2021 à 11 :00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation
01	les études techniques et le suivi des opérations d'aménagement et de réhabilitation de treize (13) salles pour l'enseignement préscolaire	19 000,00 DHS (Dix-neuf mille dirhams)
02	les études techniques et le suivi des travaux de mise à niveau des établissements d'enseignement primaires par la construction de douze (12) blocs sanitaires	9 000,00 DHS (Neuf mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
 - soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- *En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans les domaines D14, D15 et D16. Ce certificat tient lieu de dossier technique.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives

N°8728/PA

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
 N° : 28/2021/CH/INV
 « Séance publique »

Le 09 novembre 2021 à 14 :30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation
01	le contrôle technique des études et le contrôle des travaux d'extension des établissements primaires relevant de la direction provinciale de Chichaoua par dix (10) salles d'enseignement général	30 000,00 dhs (trente mille dhs)
02	le contrôle technique des études et le contrôle des travaux de mise à niveau des établissements d'enseignement primaires par la construction de huit (08) blocs sanitaires	8 000,00 dhs (huit mille dhs)
03	le contrôle technique des études et le contrôle des travaux de mise à niveau des établissements d'enseignement primaires par la construction de douze (12) blocs sanitaires	12 000,00 dhs (douze mille dhs)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
 - soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises et aux coopératives, aux unions de coopératives

N°8729/PA

TRANSYO SARL AU DISSOLUTION ANTICIPÉE I- Selon la décision de TAOUFIK SAMIR, en tant que gérant associé unique de la Snc « TRANSYO SARL AU » en date du 23/08/2021, il a été décidé :

- La dissolution anticipée de la société « TRANSYO SARL AU », suite à la mauvaise conjoncture économique, et à une crise financière de la trésorerie de la société.
- L'associé unique nommé en qualité de liquidateur, TAOUFIK SAMIR, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le cas échéant le boni de liquidation conformément à la loi et aux dispositions statutaires.
- L'associé unique décide que la dissolution anticipée de la société ne produit ses effets, à l'égard des tiers, qu'à compter de la date à laquelle elle est publiée au registre de commerce.
- Le siège de liquidation est fixé au : HAY EL MASSIRA IMM 60 APPT 9 HAY MOHAMMADI CASABLANCA II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA le 07/10/2021 sous le N° 795749.

III- La déclaration de modification de ladite société a été effectuée au niveau du registre de commerce tribunal de commerce de CASABLANCA le 07/10/2021 sous le numéro 34833 du registre chronologique.

N° 8733/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
CONSEIL PREFECTORAL
Service des Affaires Financières et du Patrimoine
Bureau des marchés
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 11/2021/BP

Le Mardi 16 Novembre 2021 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau du président du conseil préfectoral d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet : l'Etude, l'Assistance Technique et suivi des travaux de mise en accessibilité des équipements de la ville d'Inezgane, Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès du Service des Affaires Financières et du Patrimoine – Bureau des marchés du conseil préfectoral d'Inezgane - Ait Melloul, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 6.000,00 Dhs(Six mille dirhams)
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à: 240.000,00 Dhs TTC (Deux cent quarantemille dirhams toutes taxes comprises).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent:

-Soit déposer contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre du Service des Affaires Financières et du Patrimoine – Bureau des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.
Les concurrents doivent présenter une copie légalisée du certificat d'agrément pour les domaines: D14 et D17 délivré par le Ministère de l'Équipement, du transport et de la logistique.

N° 8734/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Délégation Provinciale
ÈL KELAA DES
SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N°14/2021
(Séance publique)

Le mardi 09 novembre 2021 à 10heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la délégation de la santé d'EL KELAA DES SRAGHNA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :
«FURNITURE INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS MEDICOTECHNIQUES DESTERRILISATION DESTINES AU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL D'EL KELAA DES SRAGHNA - LOT UNIQUE»

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service du sous-ordonnement de la délégation de la santé d'EL KELAA DESSRAGHNA, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics via l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25000,00 Dhs (vingt cinq mille Dirhams, 00Cts)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée : à la somme de : 912000.00Dhs (neuf cent douze mille dirham(TTC)).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service des marchés publics de la santé d'EL KELAA DES SRAGHNA ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics au maître d'ouvrage.

La présentation de la documentation est obligatoire (selon le règlement de consultation), et doit être déposé au service des marchés au plus tard le 08/11/2021 à 10Heures, conformément à l'article 34 du décret n°2-12-349 du 20 mars 2013.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 8735/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROU-DANT
Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°22/2021

Le 09 Décembre 2021 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de l'Eau de TAROU-DANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :
Contrôle Extérieur topographique des travaux de surélévation de la ligne rouge de la RP 1706 (RN10) reliant Taroudant à Aoulouz du PK 55+300 au PK 67+000, province de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rue Settat -M'Haita Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Six Milledirhams (6 000,00 dhs).

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à

la somme de : 457 200,00dhs(SeptCent Cinquante SeptMille Deux CentDhs00 Cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétaire du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de l'Eau de Taroudant;
• soit transmettre leurs

dossiers par voie électronique.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8736/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم خنيفرة
المجلس الإقليمي
رقم: 123
بتاريخ: 13
أكتوبر 2021

إن رئيس المجلس الإقليمي لخنيفرة، بناء على الظهور الشريف رقم العمومية، كما وقع تغييره وتتميمه: 115.84 الصادر في 20 من رمضان 1436 (07 يوليو 2015) بتبني القانون التنظيمي رقم 112.14 المتعلق بالعمالات والأقاليم ولاسيما المادة 97 منه؛ وبناء على المرسوم رقم 401.67 الصادر بتاريخ 13 من ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بتنظيم عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ودرجات ومناصب الإدارات العمومية وصيما وقع تغييره وتتميمه؛ وبناء على المرسوم رقم 2.04.403 الصادر في 29 شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد شروط ترفي موظفي الدولة في الدرجة أو الإطرار حسبما وقع تغييره وتتميمه؛ وبناء على منشور وزارة تحديث القطاعات العامة رقم 2.0ع الصادر بتاريخ 03 مايو 2007 بتحديد كيفية تطبيق مقتضيات المرسوم رقم 2.04.403 بتاريخ 02 جتنير 2005 بتحديد شروط ترفي موظفي الدولة في الدرجة أو الإطرار كما وقع تغييره وتتميمه؛ وبناء على الأنظمة الأساسية الخاصة والمشتقة بين الوزارات؛ وبناء على القرارات الصادرة بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج الدرجات المحددة في الجول أسفله؛ وبناء على مقتضيات منشور السيد رئيس الحكومة رقم : 2020/16 بتاريخ 2020/10/07 المتعلق بتنظيم مباريات التوظيف وامتحانات الكفاءة المهنية. فيصل فري: يجرى يوم الأحد 05 جتنير 2021، امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 لولوج الدرجات المحددة في الجول التالي:

الإطرار الأصلي	إطرار الترقية	شروط لولوج الامتحان	المنصب المتباري بشأته	آخر أجل لإيداع الترشيحات	مكان إجراء الامتحان
متصرف مساعد لوزارة الداخلية	متصرف لوزارة الداخلية	يطلع امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المرشحين للتعيين للمجلس الإقليمي لخنيفرة العموميون في سن (06) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطرار أو الترقية الإضائية التي غيبت في 05 جتنير 2021.	يحدد عدد المناصب المتباري بشأته في حدود 03 من عدد الموظفين المستوفين للشروط التقديرية في كل درجة والمرتبة للمجلس الإقليمي لخنيفرة	يطلب أن تصل ملفات الترشيح إلى قسم العمارة الخريفية بتكليفه العامة بطلب خنيفة تحت إشراف السيد الإداري في أجل أقصاه 19 جتنير 2021	مدرسة القضاء بشارع الحسن الثاني بخنيفرة
محرر من الدرجة الرابعة	محرر من الدرجة الثالثة				
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية				
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية				

N°8731/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DIRECTION DU PORT DE SAFI VILLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
40/DRPS/ANP/SV/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le 09/11/2021 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Port de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

LA MAINTENANCE DU SYSTÈME DE LA VIDEO SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE D'ACCES DU PORT DE SAFI VILLE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **8 000,00 HUIT MILLE DIRHAMS**
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **576 000,00 TTC**
CINQ CENT SOIXANTE SEIZE MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

- *Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au Safi Ville.
- *Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)
- *Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
- *Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **29/10/2021 à 11H00 A LA DIRECTION DU PORT DE SAFI**

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 12 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION .

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi Ville. 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 - Fax: 05 24 46 28 64.



N°8732/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Délégation Provinciale
Elkalaa des Sraghna



المملكة المغربية
وزارة الصحة
المنشورية الإقليمية
قلعة السراغنة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°13/2021

Le **mercredi 10 novembre 2021 à 10 Heures**, il sera procédé, dans les bureaux de la délégation du Ministère de la santé à la province D'EL KELAA DES SRAGHNA à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix relatif aux :

Travaux d'aménagements et de mise à niveau de l'hôpital de psychiatrie à EL KELAA DES SRAGHNAS. lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la délégation du Ministère de la santé à la province D'EL KELAA DES SRAGHNA, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état <http://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **30 000.00 dirhams (TRENTE MILLE DIRHAMS)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2 94844.34 dhs ttc (DEUX MILLION NEUF CENT QUARANTE QUATRE MILLE HUIT CENT QUARANTE QUATRE DIRHAMS 34 CTS) TTC.**

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des **articles 27, 29, 31, 148 et 149** du Décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent soit :

- * envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- * les déposer contre récépissé dans le bureau des marchés sis à l'adresse précitée ;
- * les remettre séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- * soit déposé par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par **l'article 4 et 9 du Règlement de consultation**

La visite des lieux aura lieu le **28/10/2021 à 10:00 Heures** à l'hôpital de psychiatrie à EL KELAA DES SRAGHNA

Pour les concurrents installés au Maroc il est exigé la production de la copie légalisée du certificat de qualification de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

Secteur	Classe	Qualification
A	4	A2-A5

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N°8737/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUDANNT
CERCLE OULAD BERHIL
CT TOUGHMART

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°04/TOUGH /02021**

Jeudi 11 novembre 2021 à 11heure. Il sera procédé, dans le bureau du président de la CT TOUGHMART à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de Prix, Le Présent Marché A Pour Objet : Travaux D'extension Du Réseau Electrique Des Douars IGAD, AIT ABASS OUASSIF Et TIDROUINE, Relevant De La C T TOUGHMERT Province De TAROUADANT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré bureau du président de la CT TOUGHMART il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **(10.000dhs) Dix Mille dirhams.** L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **(130 000.00 TTC) Cents Trente Mille Dirham.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la CT TOUGHMART.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par soumission électronique dans le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- **Pour les concurrents installés au Maroc :**

Les certificats de qualification et de classification demandés dans l'appel d'offre ; à savoir :

1. La copie certifiée conforme à l'originale de l'attestation d'agrément «MT/BT) délivrée par l'ONEE branche électricité
2. La copie certifiée conforme à l'originale de Classification suivante est :

Secteur	Qualifications demandées	Minimum Classe
J	[J5]	4

- **Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N°8739/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUADANT



المملكة المغربية
وزارة التجهيز والنقل
والوجستك والماء
المديرية الإقليمية بتارودانت

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°21/2021

Le **09 Décembre 2021 à 10 h**, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'Eau de **TAROUADANT** à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

Travaux de signalisation horizontale sur la RN11 (Ex. RN 8 du PK 48+166 au PK 78+484) dans la Province de Taroudant

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'Eau, Rue Settatt -M'Haita Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cinq Mille dirhams (5 000,00 dhs).**

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **341 040,00 dhs (Trois Cent Quarante et Un Mille Quarante Dhs 00 Cts)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

1. Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;
2. Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétaire du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'Eau de Taroudant ;
3. soit transmettre leurs dossiers par voie électronique.
4. Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation :

Dossier technique comprenant :

- * **Pour les concurrents installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
x	x-1	3

- * **Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N°8738/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUADANT
CERCLE OULAD BERHIL
C.T TOUGHMERT

**AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS
SEANCE PUBLIQUE**

Le Jeudi 11 Novembre 2021 .Il sera procédé, dans le bureau du président de la CT TOUGHMERT, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix, pour :

N° de l'appel d'offres	Objet	Cautionnement provisoire en Dhs	Estimation des coûts des locations établies par le maître d'ouvrage en Dhs	Date et heures d'ouverture des plis
05/TOUGH/2021	LOCATION DU SOUK HEBDOMADAIRE ARBIAA ARGHEN Sol du marché - Marché aux légumes, fruits, dum et cuir - Place des bestes à la CT Toughmert - Parking	5.000,00 (cinq Mille dhs)	5.000,00 (cinq Mille dhs)	11 Novembre 2021 à 12:00H
06/TOUGH/2021	LOCATION ABATTOIR COMMUNAL	3.000,00 (Trois Mille dhs)	3.000,00 (Trois Mille dhs)	11 Novembre 2021 à 13:00H

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du bureau du président de la CT TOUGHMERT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

I ENVELOPPE : Dossier Administratif Comprenant :

- La Déclaration Sur l'honneur
- La ou les pièces justifiant les pouvoirs confèrent à la personne agissant au nom du concurrent
- L'attestation du percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an
- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce
- L'attestation délivrée depuis moins d'un an par la C.N.S.S
- Cahier de Charge signé et légalisé par le concernant
- Liste comprenant les ressources humaines et techniques du concurrent
- Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.

II ENVELOPPE : Dossier Financier

- Acte d'engagement légalisé par le concurrent

Les deux enveloppes sont placées à l'intérieur d'une enveloppe extérieure qui comprend le nom et l'adresse de l'entreprise

N°8740/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
DE SIDI SLIMANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT n° AOSS/6/2021
Le 09 Novembre 2021 à 12 heures Il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport et de la Logis-

tique de Sidi Slimane à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des prestations suivantes :
Plan de Campagne 2021- Fourniture des matériaux de construction pour l'entretien du réseau routier de la DPETL de Sidi Slimane (Province de Sidi Slimane).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, service Ges-

tion et Programmes, Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane - Boulevard Al Amne Sidi Slimane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de CINQ MILLES (5 000,00) Dirhams.
L'estimation du coût des

prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de TROIS CENT SEPT MILLES DEUX CENT (307 200,00) DIRHAMS TTC.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 du

20/03/2013 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés, service Gestion et Programmes, Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane;
• soit les déposer contre ré-

cépissé dans le bureau précité ;
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 8746/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
PREFECTURE DE MARRAKECH
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES
SERVICE DES MARCHES

**AVIS MODIFICATIF CONCERNANT L'APPEL D'OFFRE OUVERT
SUR OFFRE DE PRIX N° 62/2021/INDH**

Le Wali de la Région de Marrakech-Safi et Gouverneur de la Préfecture de Marrakech informe le publicintéressé par l'Appel d'Offres Ouvert N°62/2021/INDH du 22octobre 2021 à 10 heures relatif à la ACHAT ET POSE DU MATERIEL ET INSTRUMENT DE MUSIQUE AU PROFIT DE LA SALLE DE MUSIQUE ET ATELIER DE THEATRE A L'ETABLISSEMENT D'EPANOUISSEMENT MOHAMED EL GHAZOUANI AU QUARTIER SIDI YOUSSEF BEN ALI (MARCHE ALLOTI):

-Lot 1 : MATERIEL POUR EQUIPEMENTS ATELIER DE THEATRE
-Lot 2 : INSTRUMENT DE MUSIQUE

des modificationssuivantes :

1- DATE D'OUVERTURE DES PLS :
La date d'ouverture des Plisestreportée au 03novembre 2021 à 10 heures au lieu du 22octobre 2021 à 10 heures

2- DATE LIMITE DE DEPOT DES ECHANTILLONS ET CATALOGUES :
La date limitede dépôt des échantillons et catalogues estreportée au 02novembre2021 à 16H30 au lieu du 21octobre 2021 à 16H30.

N°8750/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT n° AOSS/5/2021

Le 09 Novembre 2021 à 11 h00. Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des prestations suivantes :

Travaux d'entretien de la RP 4213 sur diverses sections entre les PK 0+000 et PK 11+500 (Province de Sidi Slimane).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, du Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane - Boulevard Al Amne Sidi Slimane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **vingt quatre mille (24 000,00) DIRHAMS.**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un million cinq cent vingt huit mille deux cent quatre vingt seize dirhams (1 528 296,00 dirhams) TTC.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane;
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Le concurrent doit fournir la copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification. Le secteur d'activité concerné et la classe minimale se présentent comme suit :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
B	4	B5

Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 4 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N°8749/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
n° AOSS/3/2021**

Le 09 novembre 2021 à 10 heures, il sera procédé dans le Bureau de Monsieur le Chef de service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour : **Travaux de la signalisation horizontale de la RP4323 entre les PK 28+000 et 42+000 et de la RR409 entre les PK 27+000 et 39+280 (Province de Sidi Slimane).**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des Marchés du Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Huit mille cinq dirhams (8500, 00dhs)**
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **cinq cent trente et un mille sept cent douze dirhams 80 centimes TTC (531 712,80 dhs TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Monsieur le Chef de Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane.
- Le dépôt des plis et des offres peut s'effectuer par voie électronique.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.
- Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification des entreprises comme suit

Qualification exigée :

SECTEUR	CLASSE MINIMALE	QUALIFICATION EXIGEE
X : Signalisation et équipement de sécurité	3	X-1 : Travaux de signalisation horizontale

- Les Entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°8747/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
n° AOSS/4/2021**

Le 09 novembre 2021 à 10 heures 30 mn, il sera procédé dans le Bureau de Monsieur le Chef de service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour : **Travaux de la signalisation horizontale de la RR409 entre les PK 0+000 et 16+000 (Province de Sidi Slimane).**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des Marchés du Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Six mille dirhams (6000, 00dhs)**
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **trois cent quatre vingt et un mille huit cent dix dirhams et 24 centimes TTC (381 810,24 dhs TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Monsieur le Chef de de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane.
- Le dépôt des plis et des offres peut s'effectuer par voie électronique.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.
- Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification des entreprises comme suit

Qualification exigée :

SECTEUR	CLASSE MINIMALE	QUALIFICATION EXIGEE
X : Signalisation et équipement de sécurité	3	X-1 : Travaux de signalisation horizontale

- Les Entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°8748/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques
& Fiscaux

Aux termes d'un acte SSP du 06/10/2021 il a été établi les statuts d'une Société Sarl AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination: SBIOC COSMETIQUE.A.R.L AU
Siège Social: BD TADLA ETG 2 DERB MARRAKECH BLOC 9 N°94 - MOHAMMEDIA.
Objet : MARCHAND DE PRODUITS COSMETIQUES ET ESTHETIQUES
Capital Social : 10 000.00 DHS,
Gérance : Mlle. AMIMTI SAIDA
Dépôt légal : Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Mohammedia le 12/10/2021 sous les N°2133 et 29033
N° 8751/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement,
du Transport, de la
Logistique et de l'Eau
DIRECTION GENERALE
DE LA METEOROLOGIE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 27/2021/DGM

Le présent Appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale

Le 10/11/2021 à 10 h00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction de la Météorologie Nationale en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 27/2021/DGM, pour la maintenance du système informatique intégré de gestion du patrimoine mobilier et immobilier de la Direction Générale de la Météorologie (Diverses préfectures).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00 dhs (Quinze mille dirhams).

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 190 800,00 Di-

rhams (Cent quatre vingt dix mille huit cent dirhams TTC).

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés Publics de la Direction de la Météorologie Nationale en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Il est prévu une visite des lieux 28/10/2021 à 10 h00 aux locaux de la Direction Générale de la Météorologie

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8752/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHEMISSSET
COMMUNE
DE KHEMISSSET
DERECTION
DES SERVICES

Avis d'appel d'offre ouvert
N°06/D A G / S A C / B P
C / 2021

Le 10 novembre 2021 à 11 heures du matin, il sera procédé dans le bureau du président de la commune de khemisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre pour l'autorisation d'occupation temporaire des Aires de stationnement des voitures et des camions dans le territoire urbain de la ville de khemisset d'une durée d'une année à partir du 01 Janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022 en 3 lots selon les tableaux ci-dessous:

*Lot N°1 :- Mise a prix Annuel H.TVA fixé à la somme de :48000.00 dh
Lieu ou avenue: Aire de stationnement avenue Mohammed v : Au long de l'avenue
*Lot N°2 :- Mise a prix Annuel H.TVA fixé à la somme de : 36000.00dh
Lieu ou avenue :Aire de stationnement avenue Ibn sina : Au long de l'avenue
*Lot N°3 :- Mise a prix Annuel H.TVA fixé à la somme de : 36000.00dh
Lieu ou avenue e: Aire de stationnement
- Le terrain municipal de foot : En face de l'entrée pendant les matches.
- Hay Essalam : Avenue al mokawama - rue namira el jilali - rue omar ibn alkhatab.
-Avenue Khalid ibn alwalid : A partir de direction d'agriculture jusqu'au giratoire Hay ennasr angle Avenue Rabat et Khalid ibn alwalid.
- Avenue kadi Iyad : Stationnement park 3 mars.
- Avenue Mbark elbakay : Au long de l'avenue sauf aire de stationnement en face de l'entrée principale du tribunal premiere instance de khemisset
-Avenue hassan 1 : A partir de l'angle d'Avenue Hassan 1 et sidi Mohammed jusqu'à l'école Rabia El Adawia sauf air de stationnement en face de la porte principale du département de (Quadaa al osra).
- Rue el barid : Au long de la rue.
- Hay mammoura : Devant souk marché couvert mammoura.

* Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au service patrimoine de la commune ou saisi au niveau du site électronique des marchés publics. www.marchespublic.gov.ma

* Le contenu et depot des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N° 2. 12. 349 du 08 jomada al oula 1434 (20 mars 2013) concernant les marchés publics.

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
* Lot N° 1 : 30.000.00 DH (trente mille dh)
* Lot N° 2 : 10.000.00 DH (dix mille dh)
* Lot N° 3 : 20.000.00 DH (vingt mille dh)

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune de khemisset.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- Soit les envoyer par courrier électronique sur portail

des marchés publics.
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
* Les offres des concurrents doivent être présentées sous plis ferme portant les mentions suivantes :

- Le nom et l'adresse du concurrent.- L'objet du marché et numéro de lot - L'heure et la date d'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation.

N° 8753/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taroudant
Cercle Ouled Berhil
Commune Territoriale Ouled Alssa

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Le président de la commune territoriale Ouled Alssa apporte à la connaissance du personnel de la commune, l'organisation des examens d'aptitude professionnelle au cours de l'année 2021 à 9 heure du matin, au siège de la commune pour accès aux grades désignés au tableau suivant :

Grade bénéficiaire	Grade proposé	Nombre de postes	Date d'examen	Date dernier délai
Technicien 3 ^{ème} grade (Echelle 9)	Technicien 2 ^{ème} grade (Echelle 10)	1	13/11/2021	12/11/2021

Les conditions de participation à l'examen :

- Le candidat doit être fonctionnaire parti au budget de cette commune, ayant une ancienneté de six (6) ans dans son ancien grade jusqu'au : 31/12/2021

N°8754/PA

ENSA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
Université Hassan II
École Nationale des Sciences Appliquées Berrechid

Avis de Concours
de Recrutement d'un Professeur de l'Enseignement Supérieur
Assistants(01 poste)
Session : 08 novembre 2021
Spécialité : « Anglais»

L'École Nationale des Sciences Appliquées Berrechid, organise un concours de recrutement d'un Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant, session :08 novembre 2021, spécialité: « Anglais».

Spécialité	Nombre de poste
Anglais	01

Sont autorisés à participer à ce concours, les titulaires d'un diplôme de doctorat, doctorat d'Etat, ou tout diplôme reconnu équivalent dans la spécialité demandée.

Les candidats doivent s'inscrire impérativement sur la plateforme web : <https://e-concours.uhl.ac.ma> avant le 03 novembre 2021.

Le concours se déroulera comme suit :

- Un examen des dossiers de candidature par un jury désigné.
- Un exposé-entretien oral des candidats sélectionnés avec les membres de la commission de jury du concours.

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale doivent déposer les pièces suivantes, auprès du Service des Ressources Humaines de l'établissement, avant de passer l'oral.

Le dossier de candidature est constitué de :

- Une (01) demande adressée à Monsieur le directeur de L'École Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid ;
- Une (01) autorisation officielle de participation au concours pour les candidats(es) fonctionnaires;
- Cinq (05) exemplaires du curriculum vitae du candidat(c);
- Cinq (05) exemplaires de tous les diplômes ;
- Cinq (05) exemplaires de la thèse de doctorat ;
- Cinq (05) exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche individuel, ou en collaboration (Articles, ouvrages, études, monographies, etc...);
- Deux (02) copies de la carte d'identité nationale ;
- Une (01) enveloppe timbrée portant le nom et prénom ainsi que l'adresse du candidat(e) ;
- Une copie (01) de l'arrêté d'équivalence scientifique délivré par Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et de l'innovation, pour les diplômés étrangers.

École Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid, Bd de l'Université R.P.218, Berrechid
Tel : 0522 32 47 58 - Fax : 0522 53 45 30 Site Web : www.cnas.ac.ma

N°8755/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME,
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
Direction Régionale de l'Agriculture Du Souss-Massa
Direction Provinciale de l'Agriculture
TIZIT

**AVIS DE REPORT ET RECTIFICATION
DE L'AAO N° 17/2021/DPA/TZ/SMOP**

Il est porté à la connaissance des concurrents que l'A.A.O N° 17/2021/DPA/TZ/SMOP du 25 Aout 2021 à 10 H, Publié au journal (libération n° 9429 du 30/09/2021) est reporté jusqu'au lundi 01 Novembre 2021 à 10 H.

En outre, les deux CPS (lot 1 et lot 2) ont connu des rectifications au niveau du chapitre 2 : Clauses techniques.

Veillez télécharger la version dûment rectifiée au niveau du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le reste sans changement.

N°8756/PA

ALASOURCE
Société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de 266.700,00 dirhams
Siège social : Rue Zahrat AL-LOUELOUE, n° 32, Hay Er-rahra, Beauséjour - Casablanca
R. C. Casa n° 260785 - I.F. n° 40496267 - I.C.E. n° 001540098000090
CONTINUE

I/ Aux termes du procès-verbal en date du 15 juin 2021, il a été décidé de la continuité de la société malgré la situation nette négative.
II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 13 septembre 2021 sous le numéro 792504.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 8757/PA

BISCOLAND - FABRIQUE DE BISCUITERIE, CONFISERIE & CHOCOLATERIE
Société anonyme au capital de 300.000,00 dirhams
Siège social : 45, rue Ali BnouAbitaleb, Résidence Lamy, 2ème étage, Appt n°16, Casablanca
R.C. Casa n° 429397 - I.F. n° 34443667 - I.C.E. n° 002251179000016
CONTINUE DE LA SOCIÉTÉ

I/ Aux termes du procès-verbal en date du 20 avril 2021, il a été décidé de la continuité de la société malgré la situation nette négative.
II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 09 septembre 2021 sous le numéro 792178.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 8758/PA

COMPTOIR METALLURGIQUE MAROCAIN « C.M.M. »
Société anonyme au capital de 220.000,00 dirhams
Siège Social : Quartier Industriel Oulad Rahou Route 1029 Sidi Maârouf - Casablanca
R.C. Casa. 32 513 - I.F. 01 048 418 - I.C.E. 001590354000014
CONTINUE DE LA SOCIÉTÉ

I/ Aux termes du procès-verbal en date du 23 avril 2021, il a été décidé de la continuité de la société malgré la situation nette inférieure au quart du capital social.
II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 13 septembre 2021 sous le numéro 792505.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 8759/PA

COSSECO
Société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de 2.500.000,00 dirhams
Siège social : N°34, Bd Mohamed V, rue Abdelkrim El Khattabi - Fès
R. C. Fès n° 39139 - I.F. n° 14366930 - I.C.E. n° 000514579000065
AUGMENTATION SUIVIE D'UNE RÉDUCTION DU CAPITAL SOCIAL

I. Aux termes des Décisions de l'Associée Unique du 31 mai 2021, il a été décidé et constaté ce qui suit :
• Augmentation du capital social de 4.500.000,00 à 7.000.000,00 de dirhams par l'émission de 45.000 parts sociales nouvelles de valeur nominale de 100,00 dirhams chacune, à souscrire en numéraire par l'Associée Unique et

à libérer de la totalité de la souscription par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société ;
• Constatation que l'augmentation de capital est intégralement souscrite et libérée par l'Associée Unique par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société et que ladite augmentation de capital est définitivement et régulièrement réalisée ;
• Réduction du capital social de 7.000.000,00 à 2.500.000,00 dirhams par résorption des pertes ;
• Modification, en conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ;
• Adoption, en conséquence, les statuts ainsi mis à jour.
II. Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 17 août 2021 sous le numéro 3742/021.
POUR EXTRAIT ET MENTION
LE GERANT
N° 8760/PA

FRUIDELI
Société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de 3.800.000,00 dirhams
Siège social : 130, boulevard Zerkouni, Immeuble FOCH, Appart. n°21, 3ème étage - Casablanca
R. C. Casa. n° 131519 - I.F. n° 2260445 - I.C.E. n° 001540042000050
AUGMENTATION SUIVIE D'UNE RÉDUCTION DU CAPITAL SOCIAL

I. Aux termes des Décisions de l'Associée Unique du 31 mai 2021, il a été décidé ce qui suit :
• Augmentation du capital social de 13.500.000,00 à 49.000.000,00 de dirhams par l'émission de 355.000 parts sociales nouvelles de valeur nominale de 100,00 dirhams chacune, à libérer de la totalité à la souscription par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société ;
• Constatation que l'augmentation de capital est intégralement souscrite et libérée par l'Associée Unique par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société et que ladite augmentation de capital est définitivement et régulièrement réalisée ;
• Réduction du capital social de 49.000.000,00 à 3.800.000,00 dirhams par résorption des pertes ;
• Modification, en conséquence, des articles 6 et 7 des statuts ;
• Adoption, en conséquence, des statuts ainsi mis à jour.
II. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 09 septembre 2021 sous le numéro 792184.
POUR EXTRAIT ET MENTION
LE GERANT
N° 8761/PA

LE COMPTOIR DES FRUITS SECS
Société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de 5.300.000,00 de dirhams
Siège social : 130, boulevard Zerkouni, Immeuble FOCH, Appart. n°21, 3ème étage - Casablanca
R. C. Casa. n° 214287 - I.F. n° 40194426 - I.C.E. n° 001540140000023
AUGMENTATION SUIVIE D'UNE RÉDUCTION DU CAPITAL SOCIAL

I. Aux termes des Décisions de l'Associée Unique du 31 mai 2021, il a été décidé ce qui suit :
• Augmentation du capital social de 10.000.000,00 à 30.000.000,00 de dirhams par l'émission de 200.000 parts sociales nouvelles de valeur nominale de 100,00 dirhams chacune, à libérer de la totalité à la souscription par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société ;
• Constatation que l'augmentation de capital est intégralement souscrite et libérée par l'Associée Unique par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société et que ladite augmentation de capital est définitivement et régulièrement réalisée ;
• Réduction du capital social de 30.000.000,00 à 5.300.000,00 dirhams par résorption des pertes ;
• Modification, en conséquence, des articles 6 et 7 des statuts ;
• Adoption, en conséquence, des statuts ainsi mis à jour.
II. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 09 septembre 2021 sous le numéro 792185.
POUR EXTRAIT ET MENTION
LE GERANT
N° 8763/PA

HOLMARCOM INSURANCE ACTIVITIES
Société anonyme au capital de 2.125.104.000,00 dirhams
Siège social : 181, Bd. D'Anfa, Casablanca
R.C. Casa. 440043 - I.F. 37623840 - I.C.E. 002295206000022
AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL
I. Aux termes d'un procès-verbal en date du 29 juillet 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a :
• décidé l'augmentation du capital social d'un montant global de 257.068.000,00 de di-

rhams. Cette augmentation a pour conséquence de porter le capital social de 1.868.036.000,00 à 2.125.104.000,00 dirhams par l'émission de 2.570.680 actions nouvelles de valeur nominale de 100,00 dirhams chacune, avec prime d'émission de 75,05 dirhams par action, soit un montant global de 449.997.534 dirhams, dont 257.068.000 dirhams à titre de prime d'émission, à libérer intégralement en espèces ;
• modifié les comparutions et les articles 17,16,24,41,42 et 43 des statuts sous conditions suspensives de la réalisation définitive de l'augmentation du capital ;
• donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour la réalisation définitive de ladite augmentation du capital social et la modification des statuts en conséquence.
II. Aux termes d'un procès-verbal en date du 05 août 2021, le Conseil d'Administration a :
• Constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social de 1.868.036.000,00 à 2.125.104.000,00 dirhams décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juillet 2021 ;
• Acté la suppression des comparutions figurant au préambule des statuts et la modification des articles 1,7, 16, 24, 41, 42 et 43 des statuts de la société ;
• Adopté en conséquence les statuts ainsi mis à jour.
III. Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 06 septembre 2021 sous le numéro 792876.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 8762/PA

SOCIÉTÉ ORBONOR
Société anonyme au capital de 126.400.000,00 dirhams
Siège social : 11, rue Tabi-Laalej, Roches Noires, Casablanca
R. C. Casa. 711 - I.F. 01 066 657 - I.C.E. 001526268000050
PROROGATION DE LA DURÉE DE LA SOCIÉTÉ
I. Aux termes d'un procès-verbal en date du 12 juillet 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a :
• décidé la prorogation de la durée de la société, qui arrive à expiration le 20 août 2021, de trois (3) années, soit jusqu'au 20 août 2024 ;
• Modifié, en conséquence, l'article 5 des statuts de la société.
II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 09 septembre 2021 sous le numéro 792180.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 8764/PA

SOCIÉTÉ MAROCAINE DU THE ET DU SUCRE « SOMATHES »
Société anonyme au capital de 70.000.000,00 de dirhams
Siège social : Lotissement 2 Km.15, Zone Industrielle de Bouskoura, Casablanca
R. C. Casa. 117 973 - I.F. 01 640 146 - I.C.E. 000079450000005
CONTINUE DE LA SOCIÉTÉ

I/ Aux termes du procès-verbal en date du 20 avril 2021, il a été décidé de la continuité de la société malgré la situation nette inférieure au quart du capital social.
II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le

09 juillet 2021 sous le numéro 792185.
POUR EXTRAIT ET MENTION
LE GERANT
N° 8765/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL-BOUZNIKA Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.
Dissolution anticipée «STE POINT ZOOM» S.A.R.L., AU CAPITAL DE 10 000,00 DH SIEGE SOCIAL: 02 RUE 25 HAY ESSALAMA 1 CASABLANCA. RC: 176695
Par décision extraordinaire des associés en date du 16/09/2021, il a été décidé ce qui suit :
• La dissolution anticipée de la société «STE POINT ZOOM» SARL et sa mise en liquidation ;
• Les associés a nommé comme liquidateurs Mr. BOU-CHAIB AOUADI et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, s'acquitter du passif et répartir le solde entre les associés, en proportion de leurs droits.
Le siège de la liquidation est fixé à 02 RUE 25 HAY ESSALAMA 1 CASABLANCA. le 11/10/2021 sous le n°796102 RC n°176695.
N° 8766/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL-BOUZNIKA Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/09/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :
N° 8768/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna

09 juillet 2021 sous le numéro 786310.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 8765/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL-BOUZNIKA Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.
Dissolution anticipée «STE POINT ZOOM» S.A.R.L., AU CAPITAL DE 10 000,00 DH SIEGE SOCIAL: 02 RUE 25 HAY ESSALAMA 1 CASABLANCA. RC: 176695
Par décision extraordinaire des associés en date du 16/09/2021, il a été décidé ce qui suit :
• La dissolution anticipée de la société «STE POINT ZOOM» SARL et sa mise en liquidation ;
• Les associés a nommé comme liquidateurs Mr. BOU-CHAIB AOUADI et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, s'acquitter du passif et répartir le solde entre les associés, en proportion de leurs droits.
Le siège de la liquidation est fixé à 02 RUE 25 HAY ESSALAMA 1 CASABLANCA. le 11/10/2021 sous le n°796102 RC n°176695.
N° 8766/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL-BOUZNIKA Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/09/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :
N° 8768/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL-BOUZNIKA Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/09/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :
N° 8768/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL-BOUZNIKA Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/09/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :
N° 8768/PA

Denomination : 212 MONDE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION " S.A.R.L.A.U
Siège Social: HAY ESSALAME N°27 BOUZNIKA.
Associés unique : - Mme. BOUAYAD MERYEM, apporteur en numéraire 100 000,00 Dhs soit 1000 Parts sociales. Objet : - MARCHAND DE CARRELAGE - VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mme BOUAYAD MERYEM.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de Première Instance de Benslimane sous le N°547 RC N°7165.
N° 8767/PA

G2H BATIMENT CONSTITUTION
R. C. 519417

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 01/10/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont :
DENOMINATION : SOCIÉTÉ G2H BATIMENT
SIEGE SOCIAL : 45 Abdelkader Moufakar 2ème Etage Appt n° 04 Casablanca.
FORME JURIDIQUE : SARL AU
OBJET : TRAVAUX TOUS CORPS D'ETAT- TRANSPORT DE MARCHANDISES. CAPITAL : 100.000,00 DHS.
Répartie comme suit : Mr ISMAÏEL GARAH : 100.000,00 DHS
GERANCE : Mr ISMAÏEL GARAH en tant que gérant unique.
DURÉE : 99 ans
DEPOT LEGAL : Au tribunal de commerce de Casablanca le 15/10/2021 sous le n° 796739
Pour extrait et mention la gérance
N° 8768/PA

Avis d'appel d'offres ouvert

Le **11/11/2021** il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :

A 10H30 : AO n° : 03/2021/DAR : relatif à :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DAR TALIBA A CT LMHRA PROVINCE RHAMNA

Caution provisoire : **60 000,00DH (soixante mille dirhams)**
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **deux millions sept cent dirhams 00 cts (2700000.00 DHS)**

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la division de budget et du matériel de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

il est exigé des concurrents, la production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans, classe et qualification suivant :

le secteur	Qualification exigés	Classe
A	A2	4

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhamna.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception
- Soit par voie électronique
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 8769/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province Rhamna
Secrétariat général
DFL/SBM

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N°:09/2021/FDR Le11/11/2021 à 11H., il sera procédé, dans les bureaux de la salle des réunions au secrétariat à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour objet : Etude Architecturale et Suivi des Travaux de Construction de Cinq unités préscolaires aux communes Bourouss et Sidi Boubker ET trois classes scolaires a nezlat laddem -Province de

Rhamna- Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à au bureau service budget et marche de la province Rhamna, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état à l'adresse électronique www.marchespublics.gov.ma. Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 1 750 000.00 DHS Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 jomada I 1434 (20 mars

2013) relatif aux marchés publics. Les architectes peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau service budget et marche - Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ; -Soit par voie électronique -Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article5du règlement de la consultation architecturale.

N° 8770/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna

Avis d'appel d'offres ouvert

Le **11/11/2021** il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :

A 11H30 : AO n° : **10/2021/FDR** : relatif à :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DAR TALIBA A CT OULED HASSOUNE HAMRI PROVINCE RHAMNA

Caution provisoire : **60 000,00DH (soixante mille dirhams)**
L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **deux millions sept cent dirhams 00 cts (2700000.00 DHS)**

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la division de budget et du matériel de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marches de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

il est exigé des concurrents, la production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans, classe et qualification suivant :

le secteur	Qualification exigés	Classe
A	A2	4

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhamna.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception

Soit par voie électronique

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de la consultation.

N°8771/PA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم العالي والبحث العلمي
إدارة المراكز الجهوية
للخدمات التعليمية
الجهة التعليمية
المركز الجهوي لمحو الأمية
بمراكش



Avis d'appels d'offres ouvert

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue Ialla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivants :

**Avis d'appels d'offres ouvert
AU RABAIS OU (MAJORATION)**

N° AOO	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES OUVERTURE	QUALIFICATIONS DEMANDEES
42/2021/INV-IFNI	TRAVAUX DE DEMOLITION DES ESPACES ABANDONNES ET DELABRES (DEUXIEME TRANCHE) AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI-AREF DE GUELMIM OUED NOUN	4500.00 DH (QUATRE MILLE CINQ CENT DIRHAMS).	480 000.00 DH TTC (QUATRE CENT QUATRE VINGT MILLE DIRHAMS).	09/11/2021 à 10H00	Attestations de références
46/2021/INV-IFNI	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION ET DE BRANCHEMENT DU LYCEE COLLEGIAT AL MOUHATE ET DE L'ECOLE PRIMAIRE AT BALMIRANE A BAY AL MOUHATE COMMUNE SIDI IFNI, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI-AREF DE GUELMIM OUED NOUN	19 000.00 DH (DIX NEUF MILLE DIRHAMS).	993 803.58 DH TTC (NEUF CENT QUATRE-VINGT-TREIZE MILLE HUIT CENT TROIS DIRHAMS ET 58 CTS)	09/11/2021 à 15H30	(15)4

**Avis d'appels d'offres ouvert
(Offre des prix)**

N° AOO	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES OUVERTURE	QUALIFICATIONS DEMANDEES
43/2021/INV-IFNI	ACHAT DE MOBILIER D'ENSEIGNEMENT POUR LES CLASSES PRESCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN SIDI IFNI- PROVINCE DE SIDI IFNI (LOT UNIQUE)	4500.00 DH QUATRE MILLE CINQ CENT DHS	232 440.00 DHS (DEUX CENT TRENTE-DEUX MILLE QUATRE CENT QUARANTE DHS TTC)	Le 09/11/2021 à 11H00	Attestations de références
44/2021/INV-IFNI	ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES CLASSES PRESCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN SIDI IFNI- PROVINCE DE SIDI IFNI (LOT UNIQUE)	4000.00 DH QUATRE MILLE DHS	205 920.00 DHS (DEUX CENT CINQ MILLE NEUF CENT VINGT DHS TTC)	Le 09/11/2021 à 12H00	Attestations de références
45/2021/INV-IFNI	ACHAT DE MATERIEL D'ENSEIGNEMENT ET MOBILIER DE BUREAU POUR LES ESPACES D'ORIENTATION AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN A SIDI IFNI (LOT UNIQUE)	2000.00 DH DEUX MILLE DHS	109440.00 DHS (CENT NEUF MILLE QUATRE CENT QUARANTE DHS TTC)	Le 09/11/2021 à 14H30	Attestations de références

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatifs aux marchés publics
- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma
- Les concurrents peuvent Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.
- Pour l' aoo 43/2021/INV-IFNI : Les prospectus ou catalogues cachetés par le concurrent, exigés par le dossier d'Appel d'offres doivent être déposés au bureau des marches au sein de la direction provinciale sidi Ifni, au plus tard le 08/11/2021 à 11H00 (Date et Heure limite du dépôt).
- Pour l' aoo 44/2021/INV-IFNI : Les prospectus ou catalogues cachetés par le concurrent, exigés par le dossier d'Appel d'offres doivent être déposés au bureau des marches au sein de la direction provinciale sidi Ifni, au plus tard le 08/11/2021 à 12H00 (Date et Heure limite du dépôt).
- Pour l' aoo 45/2021/INV-IFNI : Les prospectus ou catalogues cachetés par le concurrent, exigés par le dossier d'Appel d'offres doivent être déposés au bureau des marches au sein de la direction provinciale sidi Ifni, au plus tard le 08/11/2021 à 14H30 (Date et Heure limite du dépôt).
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles Du règlement de consultation.

المركز الجهوي لمحو الأمية
بمراكش
صحة الوثائق الإدارية والمالية والبنك والتجهيز والمستلزمات
العنوان: شارع للتعمية بصوي الربند، سيراغرفر 85300 صحنوق المورا، رقم 70 الهاتف: 0528789888 الفاكس: 0528780408

N°8773/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna

Avis d'appel d'offres ouvert

Le **11/11/2021** il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :

A 12H30 : AO n° : **11/2021/FDR** : relatif à :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DAR TALIBA A CT JAAFRA PROVINCE RHAMNA

Caution provisoire : **60 000,00DH (soixante mille dirhams)**
L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **deux millions sept cent dirhams 00 cts (2700000.00 DHS)**

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la division de budget et du matériel de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marches de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

il est exigé des concurrents, la production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans, classe et qualification suivant :

le secteur	Qualification exigés	Classe
A	A2	4

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhamna.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception

Soit par voie électronique

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de la consultation.

N°8772/PA

Sport

Tour d'Europe des stades

Choc Bayer-Bayern Le Barça scruté contre Valence

Le Bayern Munich se déplace ce week-end chez le Bayer Leverkusen pour le choc des leaders en Bundesliga alors que les yeux seront aussi tournés vers le Camp Nou où le FC Barcelone doit réagir face à Valence. Le choc entre les deux premiers ex aequo, le Bayer Leverkusen et le Bayern Munich dimanche (15h30) sera le moment fort de la 8e journée de Bundesliga.

Avec son faux-pas à domicile contre Francfort (1-2) avant la fenêtre internationale, le Bayern (16 pts) a provoqué un resserrement en tête. Leverkusen compte également 16 pts. Dortmund et Fribourg suivent avec 15 pts. Le "Rekordmeister" sera-t-il perturbé par le buzz médiatique autour de Lucas Hernandez, dont la justice espagnole a ordonné mercredi l'incarcération, pour ne pas avoir respecté en 2017 une mesure d'éloignement qui lui avait été imposée après une rixe avec sa compagne? Hernandez est un titulaire indiscutable en défense centrale, et devrait être normalement aligné.

Au chapitre des bonnes nouvelles, le Bayern a annoncé cette semaine qu'un autre Français, Corentin Tolisso, serait disponible pour le déplacement à Leverkusen, après un mois d'arrêt en raison d'une blessure musculaire. Chez les poursuivants, Dortmund sera favori à domicile contre Mayence samedi (15h30) et Fribourg défendra sa place dans le carré de tête contre Leipzig à la même heure.

Le RB reste assez imprévisible, alternant fulgurances et matches ratés. Les Saxons, sur le podium des trois dernières éditions de la Bundesliga, traînent pour l'instant à la 8e place, six points derrière le Bayern et Leverkusen.

Alors que le Real Madrid et l'Atlético ont vu leurs matches contre Bilbao et Grenade repoussés,

le FC Barcelone, en pleine reconstruction, va acaparer toute la lumière dimanche soir au Camp Nou contre Valence pour la 9e journée de Liga.

Ce sera peut-être l'occasion de revoir les attaquants-stars tant attendus Ousmane Dembélé et Sergio Agüero. Selon la presse catalane, les deux joueurs, blessés tout le début de saison, mais en avance sur leurs programmes de reprise, pourraient bien figurer sur la feuille de match dimanche.

Avant cela, samedi (18h30), il faudra surveiller la rencontre primordiale dans la course au maintien entre Levante (18e) et la lanterne rouge Getafe. Ce sera le premier match pour l'entraîneur Quique Sanchez Flores sur le banc du club madrilène, après avoir remplacé Michel, remercié le 4 octobre.

Avec 6 des 7 premiers en lice dès samedi, la 8e journée de Premier League contribuera peut-être à décanter les choses dans le haut du classement où on frôle la congestion. Le leader, Chelsea, et le 8e, Tottenham, ne sont séparés que par quatre points. Les Blues (16 pts) fermeront la journée de samedi à 18h30 chez l'imprévisible promu, Brentford (7e), qui reste sur un nul spectaculaire contre Liverpool (3-3) dans son stade flambant neuf, et une victoire à West Ham (1-2). Avant cela, Liverpool aura une opportunité de s'emparer des commandes en milieu de journée (13h30) avec un déplacement à Watford où Claudio Ranieri fera ses débuts sur le banc des Hornets.

Manchester City, qui complète le podium, avec 14 points, recevra le 18e, Burnley (16h00), l'un de ses souffre-douleurs préférés, puisqu'il lui a marqué 30 buts sur les 8 derniers matches, toutes compétitions confondues.

Au même horaire, Manchester United (4e

avec 14 pts) ira à Leicester (13e) mais les absences conjuguées de Harry Maguire et Raphaël Varane, blessés ne sont pas de bon augure avant d'affronter les Foxes de Jamie Vardy. Newcastle, 19e avec 3 points, inaugurera dimanche la nouvelle ère de son histoire, sous pavillon saoudien, en recevant les Spurs (17h30).

Lundi, Arsenal essaiera de confirmer son embellie (3 victoires et un nul) dans un derby londonien face à Crystal Palace. Lazio-Inter, samedi, marque le retour à l'Olimpico de Simone Inzaghi, parti cet été chez les Nerazzurri après plus de cinq ans sur le banc laziale. S'il a déjà pris ses marques à Milan, avec une Inter troisième, son successeur à la Lazio (6e) Maurizio Sarri cherche encore la bonne formule, avec une seule victoire lors des cinq derniers matches de Serie A (dans le derby de la capitale).

Sarri devrait de nouveau être privé de son buteur, Ciro Immobile, touché à une cuisse. La Roma de José Mourinho se déplace de son côté sur le terrain de la Juventus dimanche soir (20h45) dans l'autre choc du week-end en Italie. Un sacré test pour les ambitions de renouveau des Giallorossi (4e) face à des Bianconeri (7e) requinqués et lancés dans une opération remontée après leurs débuts calamiteux. Alvaro Morata (cuisse) est toujours à l'infirmerie mais Paulo Dybala pourrait faire son retour, après une blessure finalement moins grave que redouté.

Le leader Naples accueillera dimanche le Torino (18h00) pour tenter de décrocher une huitième victoire en huit matches et égaler le record du club établi en 2017/18 par l'équipe alors dirigée par Maurizio Sarri (le record absolu en Serie A appartient à la Roma avec dix victoires en début de championnat en 2013/14).

Mbappé de retour avec le PSG

L'attaquant vedette Kylian Mbappé devait retrouver vendredi le Paris SG, contre Angers, pour le match d'ouverture de la 10e journée du championnat de France de football, après une trêve mouvementée, entre déclarations fracassantes et récompenses avec les Bleus.

Du prestigieux trio parisien "MNM", "Kyky" en sera le seul représentant, puisque l'Argentin Lionel Messi et le Brésilien Neymar ont été mobilisés par leur sélection jusqu'au dernier jour de la fenêtre internationale.

L'avant-centre de 22 ans a eu le temps, lui, de se remettre d'une quinzaine chargée, commencée par des entretiens aux médias L'Equipe et RMC dans lesquels il a confirmé son envie de partir au Real Madrid l'été dernier. Ses propos ont ravivé la polémique entre le PSG et le Real, le directeur sportif parisien Leonardo accusant le président madrilène Florentino Pérez de lui "manquer de respect" après que ce dernier a déclaré espérer boucler le transfert de la superstar dès janvier, avant de faire machine arrière.

Aux polémiques sur l'avenir du joueur, dont le contrat avec le PSG expire en juin prochain, a succédé une grande performance avec l'équipe de France. Buteur sur penalty en demi-finale contre la Belgique (3-2), puis lors de la finale contre l'Espagne (2-1), l'ancien Monégasque a contribué au sacre des Bleus en Ligue des nations.

Par ailleurs, auteur de deux passes décisives, il a aussi reçu le trophée de meilleur buteur de cette "Finale à quatre" disputée en Italie. Avec le club parisien, l'ambiance est moins à la fête, après une défaite à Rennes (2-0), avant la trêve, la première de la saison en Championnat.

L'idée, contre le SCO, est de se remettre en selle, avant un nouveau match décisif de Ligue des champions, mardi contre le RB Leipzig. Mbappé, aussi, veut se relancer: il reste sur six matches consécutifs sans marquer avec son club. Lille, qui recevra Séville mercredi en C1, se rend samedi à Clermont, avant l'affiche entre Lyon et Monaco. Marseille clôt la 10ème journée par la réception de Lorient, dimanche soir.



Eliminatoires du Mondial 2022

Carton plein du Brésil

que le Mondial-2022 au Qatar serait probablement "son dernier".

Pour un joueur qui craint de "ne plus avoir le mental pour supporter encore plus de football", le numéro 10 de la Seleção transpirait la joie de vivre jeudi soir, dans la chaleur étouffante de l'Amazonie. Les hommes de Tite ont livré leur meilleure prestation de ces qualifications sud-américaines pour le Mondial et "Ney" a inscrit son 70e but en 115 matches sous le maillot du Brésil, se rapprochant encore un peu plus du record de Pelé (77).

Suarez a été bien muselé, mais a tout de même sauvé l'honneur de la Celeste sur coup franc, tandis que

Cavani s'est vu refuser un but pour hors-jeu.

Après le match nul décevant en Colombie, l'équipe brésilienne a été fortement remaniée, avec pas moins de cinq changements. Le défenseur parisien Marquinhos a été laissé au repos et remplacé par Lucas Verissimo. Sur l'aile droite, l'ancien Rennais Raphinha, très en vue lors de ses entrées en jeu dans les deux dernières rencontres, a étreigné ses galons de titulaire à la place de Gabriel Barbosa.

Passé de la sourire complice adressé à Suarez, son ancien coéquipier au FC Barcelone, avant le coup d'envoi, Neymar a aussitôt marqué le match

de son empreinte. Après un débordement sur la gauche suivi d'une frappe bien captée par Muslera (2e), c'est en position d'avant-centre qu'il a ouvert le score, au terme d'une belle séquence de 13 passes.

Amorti poitrine sur une ouverture de Fred, feinte pour effacer le gardien et frappe croisée au fond des filets: 1-0 pour la Seleção et un Neymar radieux, qui a célébré son but en dansant aux côtés de Paqueta (10e). Tout souriait à "Ney", qui a vu son tir contré repris par Raphinha (2-0, 18e).

Juste après la pause, c'est d'une vraie passe décisive dont l'attaquant parisien a gratifié l'ailier de Leeds,

qui s'est offert un doublé (3-0, 58e) étonnant pour sa première titularisation. Moins en réussite, Gabriel Jesus a gâché trois grosses occasions d'alourdir le score (34e, 45e, 51e), vendangeant au passage deux caviars de Neymar. Etouffé par le pressing brésilien, l'Uruguay a dû attendre la 35e minute pour menacer la cage d'Ederson, une frappe puissante de Betancur qui a frôlé le poteau droit du gardien de Manchester City.

Le coup franc de Suarez a redonné un mince espoir à la Celeste (3-1, 77e), mais c'est finalement Gabigol, fraîchement entré en jeu, qui a eu le dernier mot, de la tête, sur un centre millimétré de Neymar (4-1, 83e).

Ligue des champions:

C'est parti pour le Wydad et le Raja

Les Rouges à Accra sans leur coach Oualid Regragui infecté par le Covid

La fête du foot continental se poursuit de plus belle. Après les éliminatoires du Mondial FIFA-Qatar 2022, place désormais à la compétition interclubs, épreuve qui verra à l'instar des précédentes éditions la participation de quatre clubs marocains : deux en Ligue des champions, le WAC et le Raja, et autant en Coupe de la Confédération.

Ainsi pour le compte du match aller du second tour préliminaire de la C1, le WAC, un abonné de l'épreuve, aura à défier d'entrée, dimanche à partir de 16 heures à Accra Sport Stadium, la formation ghanéenne de Hearts of Oak qui s'était qualifiée au détriment de l'équipe guinéenne de Kamsar, rencontre disputée en une seule

manche (2-0).

Il faut dire que le Wydad, lauréat de la Ligue des champions en 2017, n'a pas été gâté par le tirage au sort mais il reste mieux outillé que son adversaire du jour en vue de franchir ce cap. Le club casablancais devra faire sans Réda Jaadi blessé avec l'équipe nationale A', une absence qui ne devrait pas perturber pour autant le coach de circonstance, Aziz Hassouni, qui remplacera Oualid Regragui touché par le Covid tout comme son staff et qui n'ont pas été hier du voyage. Un état de fait qui ne devrait que motiver les joueurs décidés à regagner la maison avec un résultat positif leur permettant d'aborder l'acte retour d'ici une semaine dans de bonnes dispositions.

Si le WAC a hérité d'un sacré morceau, ce n'est nullement le cas pour le Raja qui aura à se déplacer à Marrakech pour en découdre avec son hôte libérien d'Oilers qui a opté pour le Grand stade de la ville ocre faute de pouvoir disposer d'un terrain homologué par la CAF.

Les Verts, détenteurs de la Coupe de la CAF, ne pouvaient espérer mieux et au vu de la différence de niveau entre les deux protagonistes, cette partie aura l'allure d'un tour de chauffe. Les choses sérieuses ne devront commencer qu'une fois la phase de poules entamée.

En Coupe de la Confédération, les représentants du football national joueront, ce samedi, des équipes maghrébines de standings différents, pour le compte des matches aller du deuxième tour préliminaire. La Renaissance de Berkane, exemptée de l'opposition inaugurale, sera attendue de pied ferme à Monastir par le



Report du baptême africain de Oualid Regragui sous les couleurs du WAC.

club tunisien de l'US Ben Guerdone, tombeur au first tour de l'équipe de Police du Niger.

Ben Guerdone, qui avait réussi la saison écoulée à terminer troisième du championnat tunisien derrière l'Espérance et l'Etoile du Sahel, découvre l'Afrique contrairement à la RSB habituée du concours avec à la clé un titre et une finale perdue. Sur le papier, les Berkanis partent avec les faveurs des pronostics, d'autant plus qu'après leur entame laborieuse en championnat national, ils s'étaient ressaisis de la plus belle des manières, en s'offrant le Raja à Casablanca, une performance faite pour booster le moral du groupe.

Si la tâche s'annonce aisée pour la RSB, pour l'ASFAR, la mission sera délicate devant une coriace équipe algérienne de la Jeunesse de Kabylie, finaliste malheureuse de la précédente édition contre le Raja de Casablanca.

Pour cette première manche, dont le coup d'envoi est prévu à 18 heures au Complexe Moulay Abdellah de Rabat, les Militaires sont tenus de mettre le paquet et de l'emporter en vue d'envisager le retour dans de bonnes conditions. L'important est de ne pas encaisser de but et l'ASFAR, qui renoue avec la compétition africaine, dispose de tous les atouts pour aller le plus loin

possible dans cette C2 qu'elle avait remportée en 2005.

Mohamed Bouarab



Coupe de la Confédération
Adversaires de standings différents pour la RSB et l'ASFAR

Programme

Ligue des champions

Dimanche

16h00 : Accra/Hearts of Oak-WAC

16h00: Marrakech/LPRS Oilers-Raja

Coupe de la Confédération

Samedi

15h30 : Monastir/US Ben Guerdone-RSB

18h00: Rabat/ASFAR-JS.Kabylie

Botola Pro D1

Une sixième journée au goût de l'inachevé

Le championnat national de football Botola Pro 1 Inwi reprend du service en cette fin de semaine avec la tenue de la sixième journée qui s'étale sur cinq jours.

Ainsi, samedi à partir de 16 heures, le Rapide Oued Zem, lan-

terne rouge avec deux points, reçoit le MAS. Un match important pour les locaux qui n'ont plus droit à l'erreur s'ils veulent poursuivre le reste du championnat avec sérénité. Pour leur part, les Fassis, irréguliers, comptent sur cette confrontation pour se relancer.

A 18h30, le DHJ accueille la JSS au stade El Abdi d'El Jadida. Une rencontre considérée comme l'affiche de la journée puisqu'elle oppose le troisième du classement, le Difaâ d'El Jadida, au quatrième, la Jeunesse Salmie. Deux équipes qui ont bien entamé le concours et qui veulent aller jusqu'au bout, avec un avantage pour les Jdidis qui jouissent d'une stabilité technique de plusieurs années sous la houlette de l'expérimenté Abdelhak Benchikha. En face, l'équipe de Redouane El Heimer évolue sans pression aucune, ce qui met mal à l'aise ses adversaires.

Pour ce qui est de dimanche, le Youssoufia de Berrechid reçoit au stade municipal le Chabab Mohammedia. Les locaux, quatorzièmes au classement avec 4 points, n'auront pas la tâche facile face aux poulains de Fakhir, septièmes avec six points.

A 18h15 min, le FUS sera opposé au HUSA dans un match considéré comme l'affiche du bas du

tableau. 15èmes au classement avec trois points, les Rbatis espèrent retrouver leur niveau et se hisser au classement. De l'autre côté, le Hasania d'Agadir, traversant un passage à vide au niveau des résultats, cherche le déclin qui lui permettra de retrouver ses marques, gagner des points et rassurer ses supporters qui commencent à douter de l'avenir du club.

Les autres matches de la journée auront lieu la semaine prochaine. Mardi à partir de 20h30, l'IRT reçoit l'AS FAR au Grand stade de Tanger, alors que les rencontres devant opposer la RSB à l'OCK et le MCO au Raja de Casablanca se dérouleront mercredi. Le WAC, leader, accueille, quant à lui, l'OCS jeudi à 20h30.

Khalil Benmouya

Programme

Samedi

16h00: Rapide Oued Zem - Maghreb de Fès

18h15: Difaâ El Jadida - Jeunesse sportive Salmi

Dimanche

16h00: Youssoufia de Berrechid - Chabab Mohammedia

18h15: FUS de Rabat - Hassania d'Agadir

Mardi 19 octobre

20h30: Ittihad de Tanger - AS FAR

Mercredi 20 octobre

18h15: Renaissance de Berkane - Olympique Khouribga

20h30: Mouloudia d'Oujda - Raja de Casablanca

Jedi 21 octobre

20h30: Wydad de Casablanca - Olympique de Safi

Championnat D2

Voici le programme de la 5^e journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, prévue en fin de semaine :

Samedi à 16h30

Tihad Casablanca - USM Oujda

Jeunesse El Massira - Raja Beni Mellal

Chabab Atlas Khénifra - Union Touarga

Dimanche à 16h30

Stade Marocain - Ittihad Khémisset

Racing Casablanca - Renaissance Zemamra

AS Salé - Jeunesse Benguerir.

A noter que les rencontres KACM-MAT et OD-WAF devaient avoir lieu vendredi.

Vivre de son métier et rester dans les montagnes

L'Everest des éleveurs

Les cornes sont huilées, la robe brossée et laquée: au Sommet de l'élevage, les éleveurs bichonnent leurs bêtes de concours. Derrière le lustre, un quotidien autour de 1.000 mètres d'altitude aux airs de bataille pour un revenu décent et contre... les rats taupiers.

Tenues fermement par le licol, les vaches s'apprêtent à entrer sur le "ring", l'arène des concours.

Yeux ourlés de noir, cornes à base blanche et pointe noire et robe marron clair - "froment", précise un spécialiste: ce sont des Aubrac, race à l'honneur cette année au Sommet de l'élevage, près de Clermont-Ferrand.

Au moins deux personnes s'activent autour de chaque animal. Le poil doit friser, la pointe de la queue est ébouriffée, la croupe régulièrement essuyée.

Une parenthèse pour ces éleveurs qui produisent l'élite du cheptel français, mais peinent à en vivre.

"Le plus dur, c'est que la viande n'est pas au prix qu'on voudrait", résume Eric Vaysade, de l'Aveyron.

Au micro, le juge vante chez les lauréates une "très belle largeur", "des épaisseurs bien placées", "des aplombs

impeccables", une "descente de culotte magnifique".

"Même si elle finit dernière, je m'en fous", assure Corinne Théron, au sujet de sa vache Ombelle.

L'éleveuse du Cantal a interpellé le ministre de l'Agriculture Julien Denormandie lors de sa visite mardi: "N'oubliez pas la montagne! On en a besoin."

"A trois", avec son mari et leur fils, "on n'arrive pas à dégager assez de revenu", explique-t-elle un peu plus tard à l'AFP. Alors aux beaux jours, elle fait le service dans un ancien buron - bâtiment auvergnat qui servait l'été à fabriquer le fromage - converti en restaurant.

Dans ce paysage de moyenne montagne, l'élevage perd du terrain. "Dans des villages, il y avait 14 ou 15 familles d'agriculteurs, en 30 ans il n'y en a plus que deux", décrit-elle.

"Ma grand-mère en 1972 vendait les veaux au même prix qu'aujourd'hui", constate Sébastien Apché, éleveur de Salers du même département.

Dans les races à viande, on parle encore en francs: "15 francs le kilo" pour sa grand-mère, autant l'an dernier pour lui, et "environ 17 francs aujourd'hui",

soit quelque 2,59 euros.

Sur le lait, "les quelques centimes qu'il y a eu en plus ne suffisent pas" face à l'inflation "de tout ce qui nous sert pour produire" (semences de prairies, gazole, matériel...), remarque Christine Vazeille.

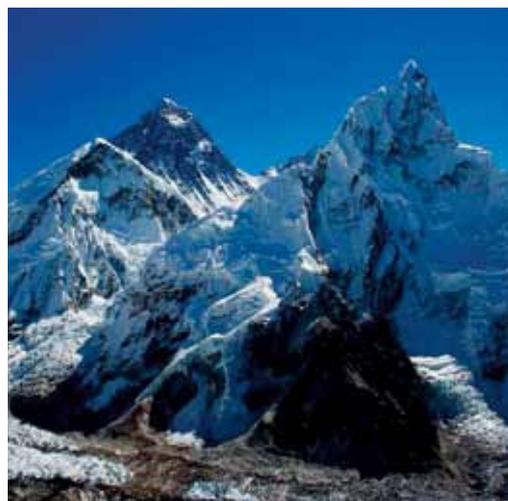
Elle tient une exploitation laitière en Haute-Loire avec son mari. Leur fils les a rejoints depuis quelques années.

"On essaie de ne pas lui plomber le moral tous les jours... Il faut absolument que ça bouge, que les prix suivent pour que la génération qui arrive gagne sa vie."

Quand ce ne sont les loups, ours et vautours qui cristallisent les hostilités, le rat taupier est cité comme ennemi numéro 1 depuis qu'il lamine les prairies qui nourrissent les bêtes.

"Tout sévit en même temps", peste Sylvie Bonnet, qui élève des Limousines dans le Cantal. "Un jeune qui s'installe ici ne part pas sur un pied d'égalité" avec les agriculteurs de la plaine.

Julien Marsal garde un œil sur Langoustes, qui concourra le lendemain sur le ring des races laitières. Le lait de cette Montbéliarde sert à fabriquer les fro-



images AOP Cantal, Bleu d'Auvergne et Fourme d'Ambert.

A 20 ans, le jeune homme s'apprête à s'installer dans l'exploitation familiale à 950 mètres d'altitude, même s'il a vu ses parents "travailler quelques années pour

payer des dettes et pas gagner des sous".

"Après mes grands-parents et mes arrière-grands, ils ont travaillé toute leur vie pour me donner le fruit de leur travail, c'est un plaisir de perpétuer l'exploitation."

Recettes

Triangles aux dattes et sésame



Préparation :

Pâte :

Mélanger la farine avec le sucre glace, le yaourt, et la margarine et fraiser la pâte avec les mains jusqu'à ce qu'elle devienne molle et lisse.

Farce :

si vous utilisez des dattes fraîches, dénoyautées les et faire cuire à la vapeur pendant 20 mn, ajoutez la cannelle, la fleur d'oranger, le beurre les graines de Sésame.

Étalez la pâte finement au rouleau et découpez des triangles assez grand pour farcir votre moule ou sinon prendre un moule rond comme pour faire les chaussons, badigeonnez le pourtour de la pâte avec du blanc d'œuf, (moi, je n'en ai pas mis ça collait tout seul), faites des boulettes de dattes et déposez les au centre du moule et appuyez fortement.

Disposez sur du papier cuisson, piquez les à la fourchette ou une aiguille pour qu'ils ne gonflent pas, (je les ai laissés tels quels). cuire à 180°, surveillez la cuisson, en haut en bas, à peine dorés. Une fois cuits les rouler dans le sucre glace.

Ingrédients:

- Farce :
- 500 grs de dattes (en boîte) que l'on trouve facilement partout
 - 1 c à c de cannelle
 - 1 c à s de beurre mou
 - 1 c à s de graines de Sésame
 - 1 c à s de fleur d'oranger
- Pâte :
- 500 g de farine
 - 2 c à s de sucre glace
 - 250 g de margarine
 - 1 yaourt vanille (moi j'ai mis nature, je n'en avais pas)

Le boom des marchés du numérique en Afrique

Les marchés du numérique en Afrique, tirés notamment par le boom du secteur des télécommunications, vont dépasser les 120 milliards d'euros en 2023, selon une étude de l'Idate, publiée jeudi à l'occasion du sommet Afrique-France à Montpellier.

Si la croissance de ces marchés cumulés (télécoms, services informatiques,...) était beaucoup plus soutenue avant la crise du Covid-19, avec une moyenne proche de 9% sur la période 2014-2019, elle s'est maintenue à 3% en 2020, à 103 milliards d'euros.

"En dépit de la récession qu'a connue le continent africain, on se rend compte, à l'image de ce qu'ont connu les autres continents, que le numérique s'est particulièrement bien tenu" car "c'était la seule façon de maintenir l'activité économique", souligne auprès de l'AFP Jacques Moulin, directeur général de l'Idate.

Symbole du boom des télécommunications sur le continent, l'explosion du nombre d'abonnés mobiles qui a déjà franchi le cap du milliard depuis 2018.

A l'horizon 2024, le continent, deuxième marché de la téléphonie mobile après l'Asie, devrait afficher, selon l'Idate, près de 1,3 milliard d'abonnés, une progression supérieure à celle enregistrée dans d'autres régions du monde. Soit un taux de pénétration de 96%.

La moitié de ce marché est détenue par cinq grands opérateurs : MTN, Voda-

fone, Orange, Etisalat et Airtel.

"En Afrique, le mobile n'est pas juste un outil de communication" mais un outil essentiel "à la vie économique, sociale et dans l'éducation", rappelle M. Moulin.

"Le mobile garde une forte empreinte en Afrique mais cela s'explique aussi en raison d'un déficit en terme d'infrastructure fixes, notamment sur la partie fibre optique", même si des projets sont mis en place en Afrique du Sud ou en Algérie, prévient-t-il.

"Fiber+ l'ensemble du territoire africain n'a pas de sens. En revanche, il faut qu'il y ait des zones d'activités qui soient bien ciblées par les différents gouvernements pour attirer les investisseurs et entrepreneurs", et favoriser l'essor de l'industrie du futur, complète-t-il.

En 2021, le continent devrait compter environ 3,8 millions d'abonnés à la fibre optique, et près de 10 millions à l'horizon 2024, selon les prévisions de l'Idate.

